

NUMERO D'ÉTÉ : 10 F
REPARUTION LE 6/9/84

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°538 JEUDI 5 JUILLET 1984 / ÉTÉ / 10 F

Editorial

**LE CAPITALISME
NE CONNAIT PAS
DE REPOS**

**ETE
COMME
HIVER**

**C'EST
TOUJOURS
L'EXPLOITATION**

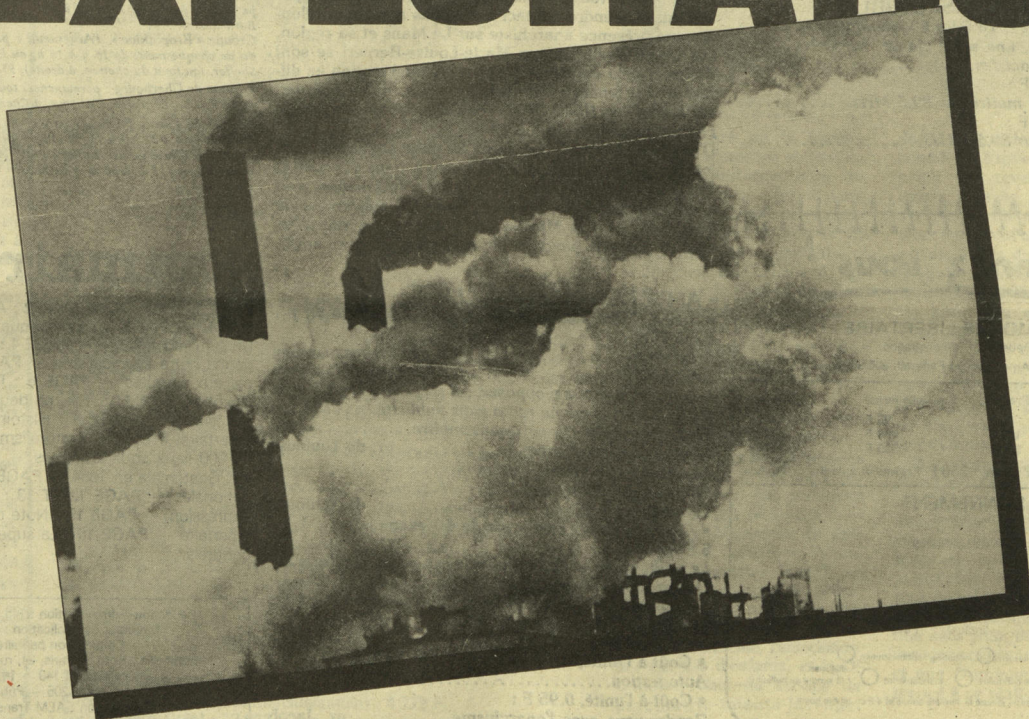
P OUR le monde du travail comme pour ceux qui résistent à l'ordre établi, le temps des vacances d'été est le moment de l'année où se préparent les mauvais coups du pouvoir en place. De l'augmentation du ticket de métro parisien à l'expulsion de Radio-Libertaire ou des squatters, il reste une constante : pas de vacances pour l'appareil d'Etat ! Sous le septennat de Giscard, le mois de juillet arrivait ponctuellement avec ses diverses augmentations du coût de la vie, y a-t-il une énorme différence avec l'actuelle majorité présidentielle ? Gauche ou droite, les mêmes trucs servent à faire casquer les cochons de payants ou à matraquer ceux qui ne restent pas dans le rang.

Devant le comité directeur du P.S., Jean Poperen a déclaré entre autres choses que la rigueur ne devait pas bénéficier qu'aux entreprises. S'interroge-t-on vraiment dans les hautes sphères du Parti socialiste sur le bien-fondé de la gérance de l'appareil d'Etat ? Ce n'est certes pas le cas de Jacques Delors qui persiste et signe dans son plan économique, le chômage augmentant et les conseils des ministres se succédant pour le constater.

Du côté opposition, on astique les cuivres pour 88, le problème majeur étant le choix du prétendant. Giscard d'Estaing et Barre, pour ne citer qu'eux, redoublent d'efforts, en ordre dispersé, pour remettre en marche la machine qui les aidera à reconquérir le pouvoir. Pendant ce temps-là, des milieux informés nous apprennent que Moscou et Washington accepteraient de négocier, en septembre, sur le contrôle des armements. La partie d'échecs continue...

Yvon Chottard, le « monsieur plus » du patronat français, à l'annonce de la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire, a déclaré que pour lui, il s'agissait là d'« une péripétie normale dans une économie de type libéral ». Le licenciement et le chômage doivent être aussi considérés par ce monsieur comme des péripéties normales de tout travailleur normal.

En 36, le patronat avait été obligé d'accorder les congés payés aux travailleurs qui, à travers toute la France, occupaient les usines. Rien ne s'obtient sans lutter, sous un gouvernement de droite comme sous un gouvernement de gauche ! Pendant les vacances, on « régénère » sa force de travail, dit-on ; pensons aussi à notre force de révolte pour la rentrée.



FP 2520

en bref...en bref..

• Un comité de solidarité avec les luttes des immigrés vient de se créer dans le 15^e arrondissement de Paris. Pour tout contact : Alain Clergerie, P.R. Paris 102, 42, bd de Vaugirard, 75015 Paris.

• Le numéro 2 de l'Entraide, journal du Collectif anarchiste de contre-information sociale et de solidarité vient de sortir. Au sommaire : éditorial, dossier Italie, l'insoumission, Infos prisonniers politiques. J.-C. Cannone, B.P. 175, 75963 Paris cedex 20.

• Le congrès de la Libre Pensée se tiendra du 24 au 29 août 1984, à Chauny (Aisne).

• Jean-Marc Marocci est incarcéré à la prison de Dijon. En effet, il refuse de porter l'uniforme et les armes, et risque de deux à cinq ans de prison pour désertion. Pour le soutenir : Collectif de soutien à J.-M. Marocci, 1, rue Mirbœuf, 87000 Limoges. Pour lui écrire : J.-M. Marocci, Maison d'arrêt de Dijon, 72, rue d'Auxonne, 21000 Dijon.

• La Ligue des droits de l'homme se cherche. Elle demande à toute personne susceptible de posséder des documents sur l'histoire de la L.D.H. de les lui faire parvenir. Pour tout contact : Bernard Wallon commission Information, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

• Sanchez Gino a été condamné par le tribunal de Rodez à 6 mois de prison pour désertion. En effet, Gino, Objecteur, s'est permis (quel crime) de s'absenter sans autorisation de l'O.N.F. auquel il était affecté. Le rapport psychiatrique établi par les médecins indique : « Hypertrophie du Moi, méfiance, psychorigidité, tendance à l'interprétation et à la revendication, évoque la structure paranoïaque ». A bon objecteur, salut !



AMIS LECTEURS

CETTE année, nous arrêterons la parution du Monde libertaire hebdo avec ce numéro, « Spécial-Été » de seize pages, vendu en kiosques au prix de 10 F. Ce numéro restera en vente pendant les mois de juillet et août, jusqu'au 6 septembre, date à laquelle nous reprendrons notre parution hebdomadaire.

Notre activité ne s'en arrêtera pas pour autant. Pendant les mois de juillet et août, la librairie du Monde libertaire restera ouverte aux heures habituelles, de 10 h 30 à 19 h, du mardi au samedi, au mois de juillet, et de 13 h à 19 h, en août.

Comme vous avez pu le constater, le nouveau catalogue des livres et des disques disponibles à la librairie est paru dans quatre numéros précédents de notre journal. Ce catalogue vous permettra de passer vos commandes, qui seront satisfaites le jour même (sauf rupture de stock), pendant tout l'été, et d'apporter ainsi la pierre de votre soutien à l'édifice libertaire.

Les administrateurs

• Souscriptions :

VILLER Robert 520 F, NARDI Joseph 100 F, PRUNET Gérard 50 F, RIBERYRON J. 100 F, ROUXEL Laurent 50 F, CORMIER J.-C. 50 F, COLLART Jacques 200 F, BIGOT Roger 50 F, PIEMARIOLI René 50 F, BOUZIN Paul 40 F, GUENEAU Patrick 50 F, MAURICE Arnaud 50 F, LAFARGUES André 100 F, LOPEZ Jean, 15 F, BERTHELIN Brigitte 50 F, PILORGET Jacques 50 F, BONNAFOUS Yves 50 F, NOUYRIGAT Robert 50 F, CHATRY Blandine 50 F, FRADIN Bruno 50 F, LENOBLE Denis 225 F, BROSSON Roger 50 F, HARDEL Eric 20 F, LABEVIERE Richard 50 F, BUREAU Alain 50 F, BATTISTELLA 15 F, LAMANT Jacqueline 50 F, MARROT Michel 50 F, WOH Jean 100 F, VIRESOLUY Pascal 50 F, LEANDRE Valero 50 F, PUBLICO 153 F, DUTHILLEUL Alain 200 F, Anonyme 5 000 F, BERTOLA Virgile 200 F, Gr. Berneri 150 F.

• Virements automatiques :

Groupe d'Aubenas 200 F, Liaison Anizy 100 F, Groupe Fresnes-Antony 150 F, GIRAUD J.-P. 300 F, Groupe Sacco-Vanzetti 250 F, BOLUDA J.-L. 100 F, PEYRAUT Yves 100 F, REMOND Jacques 100 F, MAY Françoise 50 F, BEAUFILS Etienne 25 F, LANSAC Geoffroy 54 F, FEHR Didier 50 F, LE TROUHER O. 50 F, Groupe Jacob 100 F, BOITELLE Bruno 25 F, RICHARD J.-Cl. 100 F, Groupe Malatesta 100 F, Groupe Région toulonnaise 50 F, Groupe de Beziers 50 F, MILLOT Guy 20 F, EXERTIER Philippe 80 F, CHEVTCHEENKO Michel 50 F, PARIS Gérard 100 F, COSTES Daniel 50 F, POILVERT Guy 50 F, BOUEY Pierre 80 F, Groupe Varlin 100 F, PEIRAT Yves 50 F, Groupe Louise-Michel 150 F, ESCOUBET Gérard 50 F, CHAPEYROU Pierre 100 F, FERNANDEZ Luc 50 F, PIVERT Gerard 25 F, Individuel Bégard 10 F, Groupe du Marais 50 F, Groupe de Bobigny 300 F, Groupe de Rouen 50 F, BABIN Edmond 100 F, Groupe de Périgueux 50 F, ATZORI P. 50 F, BARCO J.-M. 30 F, MOULIE G. 30 F, GOYAT Joëlle 50 F, FOISONON Christian 70 F, BERRAUD J.-P. 100 F, SELLIN P. 20 F, CORDELET Didier 30 F, CAILLOT J. 50 F, Liaison Blois 100 F, SANCHEZ M. 50 F, Groupe Bakounine 100 F, DANIEL Alain 100 F, LAFABREGUE Sylvie 50 F, MIGNIOT Vincent 150 F, RAYNAUD Jean-Marc 250 F.

Total des souscriptions (juin) : 8 138 F.
Virements automatiques mensuels (juin) : 4 779 F.
Total général (juin) : 12 917 F.

BEREGOVYOY ASSASSIN ?

LAISSERA-T-IL MOURIR DOMINIQUE LESTRAT EN GREVE DE LA FAIM DEPUIS LE 22 MAI ?

DOMINIQUE LESTRAT, EDUCATEUR, LICENCIÉ ARBITRAIREMENT.

A l'heure où j'écris ces lignes, Dominique Lestrat en est à son 40^e jour de grève de la faim. Rappelons que Dominique a entamé cette grève depuis le 22 mai, à la suite de son licenciement, le 24 avril 1984, par le nouveau directeur du C.H.S. de Prémontré où il était éducateur, depuis 14 ans (voir précédents numéros du Monde libertaire).

Samedi 23 juin, une manifestation organisée à Laon a regroupé environ 150 personnes qui se sont rendues devant la préfecture pour y déployer une banderole et sensibiliser la population de Laon au problème de Dominique. Le cortège s'est ensuite rendu devant les grilles du C.H.S.

les mêmes propositions étaient formulées, auxquelles venait s'ajouter une troisième : une formation d'éducateur.

Ces propositions seront refusées par Dominique qui les jugera inacceptables dans la mesure où les postes proposés ne sont pas des postes en psychiatrie (l'hôpital de Prémontré étant le seul établissement psychiatrique du département). A titre d'exemple, l'un des postes qui lui avait été proposé à l'hôpital de jour de Laon, s'est avéré être en fait un emploi de... standardiste !

Vendredi matin, Dominique s'est rendu, accompagné de membres de la Fédération anarchiste, au ministère des Affaires sociales et de la Soli-



Dominique Lestrat à Prémontré.

de Prémontré où la banderole a été accrochée et laissée. Cette manifestation aura au moins eu pour effet d'avancer de deux jours une rencontre initialement prévue le 29 juin, entre l'intersyndicale et le directeur du C.H.S., M. Imbert, chez le préfet. On pouvait ainsi espérer que, par cette démarche, la préfecture ait eu un souci d'accélérer les choses et de débloquer la situation.

La semaine suivante, plusieurs démarches ont eu lieu : lundi, la famille de Dominique rencontrait le préfet de l'Aisne, M. Leroy, qui proposait qu'un poste soit recherché dans un autre établissement du conseil général, avec une indemnisation de salaire de 80% en attendant qu'un poste se libère. Mercredi, eut lieu, chez le préfet, une rencontre entre M. Imbert, l'intersyndicale, l'association des parents d'enfants, et le Dr Cadoret, chef du service de psychiatrie infanto-juvénile. A l'issue de cette rencontre,

darité nationale, afin d'y rencontrer M. Provot et de lui exposer ses revendications, à savoir : levée de toutes les sanctions, réintégration dans leur service d'origine des 11 agents mutés dans les services d'adultes, réintégration de Dominique à l'hôpital de jour de Laon dès son ouverture, avec 100% de son salaire en attendant. De même, des lettres rappelant ces revendications ont été adressées par Dominique au préfet de l'Aisne ainsi qu'au président de la République.

A l'heure actuelle, l'état de santé de Dominique est plus que préoccupant : outre une importante fatigue avec vertiges, la tension artérielle continue de baisser (7,5, le 29 juin 1984). Nous ne pouvons tous qu'espérer qu'à l'heure où ces lignes paraîtront, la situation sera enfin débloquée avec des propositions acceptables et que Dominique aura commencé à se réalimenter !

Liliane

UN CAMARADE INCULPÉ

Le 27 juin 1984, soit plus d'un mois après la manifestation contre Le Pen du 23 mai et l'inculpation de Kader (voir M.L. n° 536), quatre militants libertaires lillois ont été interpellés et gardés à vue. Trois ont été relâchés, mais Alan Pitter a été inculpé de « coups et blessures à agent ». Il est incarcéré à la prison de Loos.

Sur quelles preuves, sur quelles dénonciations s'appuie la police et la justice pour prendre de nouveaux otages dont le seul tort est de se réclamer antifascistes et de manifester ? Quels comptes veulent-ils régler pour satisfaire les fascistes et ceux qui les protègent ?

Le Comité de défense antifasciste et antiraciste de Lille appelle toutes les personnes et organisations ouvrières concernées à exiger l'arrêt immédiat de toutes les poursuites. Des télégrammes de soutien doivent être envoyés au juge Beulque, Palais de Justice, av. du Peuple belge, 59000 Lille.

Pour tout contact : M.N.E., 23, rue Gosselet, 59000 Lille.

Groupe F.A. de Lille.

LA C.G.T. ET SON PASSÉ

AU lendemain des élections du 17 juin, on n'a pas beaucoup entendu les porte-parole officiels des syndicats que l'on dit proches du gouvernement actuel. Au temps du programme commun, les différentes confédérations syndicales prirent position pour les protagonistes quand il y eut désunion entre le P.C. et le P.S. Nous n'avons pas eu, au sujet des élections européennes, une voix autorisée de la C.F.D.T. montrant du doigt le Parti communiste ou un responsable de la C.G.T. vitupérant contre les « trahisons » du P.S.

Non, le grand silence semble avoir régné, les responsables syndicaux s'étant abstenus de tout commentaire sur la défaite électorale de la gauche. Les bouches s'ouvriront-elles pendant les vacances ou seulement à la rentrée ? A moins que nos syndicalo-gouvernementaux attendent que les états-majors politiques aient fait la synthèse, remettant une nouvelle fois en marche la courroie de transmission ?

Pour qu'on ne nous accuse pas de critiquer toujours, nous

donnerons un bon point à la Confédération générale du travail, plus précisément à son Institut d'histoire sociale, puisque les compte-rendus intégraux du 9^e congrès de la C.G.T. (8 au 14 octobre 1906) ont été édités voilà bientôt un an. Le fait que ce livre soit présenté par Georges Séguy et que l'on rappelle, sur la couverture, que 1906 a été le « congrès de la Charte d'Amiens », explique peut-être sa tardive diffusion dans les structures de la C.G.T.

Ce qui était difficilement disponible dans les bibliothèques peut maintenant être accessible à tous. « Cet événement marque sans doute l'apogée de l'anarcho-syndicalisme qui, non sans oppositions mais majoritairement, domine alors le syndicalisme français et qui aura contribué à forger certains traits de sa personnalité » est-il écrit entre autres sur la couverture. A la veille des vacances, les militants de la C.G.T. ont là un ouvrage à lire et des réflexions à en tirer !

Jean-Pierre Germain



LES années 80, voient s'affirmer la crise du syndicalisme, si profonde que les confédérations syndicales ne peuvent plus la cacher et cherchent tout azimut les moyens de la colmater. Les centrales ouvrières ont autant de difficultés à retenir les adhérents qu'à proposer des actions suffisamment mobilisatrices pour être porteuses de résultats.

Le syndicalisme qui a fêté cette année le centenaire de sa légalisation (et donc un siècle et demi de luttes ouvrières) devrait bien se réveiller, le danger est grand !

La crise

La crise capitaliste que nous subissons âprement depuis une quinzaine d'années ne suffit pas, à elle seule, à expliquer la faillite du modèle syndical. Bien sûr, la crise entraîne un amincissement de la combativité tant syndicale que sociale mais le syndicalisme apparaît aujourd'hui plus comme prestataire de services que comme représentant les intérêts de la classe sociale des travailleurs. Durement touchés par la crise, déboussolés par la gauche au pouvoir qui a montré très rapidement ses limites, les travailleurs amorcent des solutions individuelles ou « corporatistes » et des attitudes de repli sur soi.

L'action collective est le plus souvent défensive et les syndicats ne sont plus que des spectateurs impuissants face aux restructurations ou au chômage. Une hémorragie importante d'adhérents s'opère tant à la C.G.T. qu'à la C.F.D.T. en même temps qu'une large partie des travailleurs reste sur la touche (immigrés, travailleuses, jeunes, salariés du tertiaire, du commerce, des très petites entreprises...), et bien sûr, les chômeurs.

A la C.F.D.T., la situation est dramatique. Non seulement on reconnaît officiellement la perte d'effectifs, surtout nette depuis 83, mais on pose le problème de la légitimité des organisations syndicales qui sont de moins en moins les instruments des travailleurs, instruments de leur action quotidienne et de leur lutte. Et on aborde l'incapacité à composer une stratégie qui articule revendications, objectifs de transformation, projet de société. Alors, les bureaucrates pondent un rapport sur l'adaptation du syndicalisme, qui a servi d'élément de débats au Conseil national d'avril 84 (1), dans lequel s'affirment les thèses d'un « certain » syndicalisme,

C.F.D.T. doit être partie prenante du mouvement social d'aujourd'hui, il ne doit pas être réduit à la seule image par trop caricaturale d'un « syndicalisme de classe et de masse » (18 mai 1984). Ces nouvelles conceptions se heurtent quotidiennement à celles qui veulent poursuivre les orientations de 1970 (autogestion, propriété sociale, planification démocratique) ou à d'autres qui se retrouvent dans *Pour une autre démarche syndicale*.

Les conflits

Ces conflits sont si bloqués qu'au sein du secrétariat de l'U.R.P.-C.F.D.T., quatre secré-

d'adaptation du syndicalisme, misant la réussite sur la capacité des travailleurs à intégrer les mécanismes de la société donc sur leur capacité à négocier avec les autres acteurs sociaux les éléments de l'évolution de la société. De l'autre, les syndicalistes, peut-être ringards, qui ne craignent pas d'affirmer que la lutte des classes existe encore, même si elle aussi a évolué, et que dans la lignée de la « stratégie autonome » (en opposition à la « stratégie commune »), le syndicalisme est un outil de défense des intérêts des seuls travailleurs et un outil de transformation sociale ; et ces syndicalistes veulent encore croire

faire un outil opérant et explique le vide obligé concernant le travail de structuration des syndicats et unions départementales interprofessionnelles. Alors certains s'interrogent sur la place des militants, leur rôle, l'articulation entre les niveaux de structure, le danger de l'institutionnalisation... Il serait peut-être temps de poser les vrais problèmes ? Et pas seulement en coulisse !

Car les syndicats professionnels sont néanmoins demandeurs et développent des luttes qui devraient s'inscrire dans une dynamique globale d'actions. La désindustrialisation de zones entières (Paris, Seine-Saint-Denis, etc.), la réduction de certains secteurs (banques et assurances), l'effondrement des industries automobiles, les restructurations (téléphonie,...) affaiblissent la région parisienne et dualisent le marché du travail : créneaux « porteurs » avec des emplois très qualifiés (recherche, technologie,...) et emplois non qualifiés livrés à la précarité. La gestion catastrophique des conflits Talbot, Citroën ou des mouvements de la fonction publique devraient induire des réflexions sur la nécessité de mettre en place une vraie vie interprofessionnelle, seule possibilité de battre en brèche le patronat. Il y en a encore qui pensent que le syndicalisme de la Charte d'Amiens n'est pas mort et que c'est « pour changer le monde » et non pas seulement parce qu'il change que nous devons adapter notre syndicalisme.

H2

POUR CHANGER LE MONDE CHANGEONS NOTRE SYNDICALISME

celui qui a permis le recentrage de 1979, celui qui permet à tout moment l'exclusion de sections trop « basistes », trop près des revendications qui dérangent (Air Inter, Caisse des dépôts, dernièrement), celui qui ouvre la porte grande ouverte à des pratiques autoritaires et déniant au syndicalisme son caractère de classe.

Aussi on peut lire : « Il existe des convergences de fait entre le chef d'entreprise et les salariés de chaque entreprise... Le conflit de critères et de pouvoirs n'empêche nullement que l'entreprise soit en même temps un lieu de coopération conflictuelle (1) pour l'amélioration de sa capacité » (2). Jean-Pierre Bobichon, secrétaire général de l'Union régionale parisienne (U.R.P.) C.F.D.T., met les points sur les « i » pour ceux qui n'auraient pas encore compris, déclarant : « Le syndicalisme tel que le conçoit la

taires régionaux (dont le secrétaire général, Bobichon) ont posé leurs démissions le 14 mai, à quelques mois du congrès régional, un an avant le congrès confédéral. Ces démissions sont vécues par certains comme une manœuvre afin que des débats de fond ne soient pas portés en congrès, mais mieux étouffés auparavant. Cet acte est lourd de conséquences dans la période actuelle où toute mobilisation est difficile : il aurait peut-être été payant de mener une campagne de masse sur l'emploi et la réduction du temps de travail en réponse et soutien aux luttes dans l'automobile et des métallurgistes allemands, par exemple. Ce sont bien des divergences sur la conception du syndicalisme et sur la pratique syndicale qui en découle, qui ont opéré un tel clivage.

D'un côté, la confédération s'engage dans une démarche

que la lutte est moteur des transformations.

Bien sûr, l'U.R.P. occupe une place particulière dans la confédération ; elle est le point de mire des médias en plus d'être celui de la confédération. Autant cette dernière pèse dans les débats de l'U.R.P., autant la région interprofessionnelle pèse peu ou insuffisamment dans ceux de la confédération, car en fait elle a peu d'existence propre et la cohésion lui fait défaut. La région parisienne est une région de faible implantation C.F.D.T., au taux de rotation des salariés important et une région pilote pour le patronat en ce qui concerne la rapidité et l'intensité des mutations technologiques et l'évolution des structures de salariés.

La faiblesse de l'U.R.P., simple lieu de coordination et d'échanges pose le problème de la volonté de ne pas renforcer l'interprofessionnelle et de ne pas en

(1) Titre du rapport : Le monde change, changeons notre syndicalisme ; c'est pourquoi j'ai intitulé cet article : Pour changer le monde, changeons notre syndicalisme.

(2) cf rapport au Conseil national de la C.F.D.T., avril 84.

HISTOIRE D'OBJECTEURS « SOUMIS » ?

QUE devient cette forme de lutte antimilitariste qu'est l'objection ? Quelle est son évolution après trois années de gouvernement socialiste ? Quel est l'avenir de l'objection-insoumission ? Comme on le voit, les questions à ce propos ne manquent pas. De plus, il est toujours instructif d'analyser l'évolution d'une lutte lorsque son environnement social ou politique se modifie (gouvernement socialiste, loi du 8 juillet 1983, décret du 1^{er} avril 1984). Les quelques lignes qui suivent tenteront de traiter, le plus complètement possible, ce sujet.

De 1978 à 1983

De 1978 à 1981, la répression des objecteurs-insoumis connaît des hauts et des bas, certains échappent totalement à la justice, sans se cacher le moindre du monde, d'autres, moins chanceux, écopent entre 6 mois avec sursis et un an ferme (peines qui, en fait, ne seront jamais appliquées). On peut cependant constater une aggravation progressive des peines. Mais le principal axe de répression du gouvernement semble être celle du mouvement d'objection collective O.P.20 (demandes de statut identiques). En effet, depuis 1978, la commission juridictionnelle refuse toutes les demandes collectives de statut (près de 500 personnes concernées) et, depuis juillet 1980, le Conseil d'Etat, sous la pression du gouvernement, et contrairement à ses précédentes habitudes, refuse de casser les décisions de la commission, tout en donnant des avis différents sur des dossiers semblables.

Des insoumis totaux (puisque le statut leur a été refusé) sont emprisonnés, d'autres risquent de l'être d'un mois à l'autre, lorsque mai 81 arrive et la gauche au gouvernement par la même occasion. Bénéficiant de l'amnistie, la situation des objec-

teurs demeure cependant bloquée du fait de la permanence de leur délit.

De 1981 à 1983, les objecteurs vont attendre un nouveau texte, promis par le gouvernement, régissant l'objection de conscience. En maniant la carotte : commission consultative (réunissant organisations pacifiste et d'objecteurs, représentants des églises (!) et militaires) ; placement des O.P.20 en « appel différé » ; objecteurs âgés de plus de 29 ans déchargés des obligations militaires ; et d'autres, en attente, doivent (théoriquement) apporter des précisions concernant leur situation familiale et leur position par rapport au service civil ; les socialistes arrivent ainsi à démobiliser totalement les principaux intéressés.

Aujourd'hui

Sur le plan juridique, les textes, longtemps attendus, régissant le statut des objecteurs et leur affectation au service civil sont entrés en application (loi du 8/07/83 et décret du 1/04/84). Peu de changement, que ce soit pour la durée du service (2 ans), la période limitée (30 jours) pendant laquelle on peut demander le statut, les droits des objecteurs affectés, ou les motifs de la demande (« motifs de cons-

cience » est-ce vraiment plus large que « convictions religieuses ou philosophiques » ?).

Si changement il y a, il concerne le ministère de tutelle (Affaires sociales et Solidarité nationale), le remplacement de la commission juridictionnelle par... le ministre chargé des armées, et la possibilité d'une activité syndicale ou politique... en dehors des heures de service et hors des lieux où les objecteurs sont employés. En revanche, le bâton est prêt à servir : « en cas de condamnation pour insoumission ou désertion, le tribunal peut prononcer, outre la peine d'emprisonnement applicable, le retrait de la décision d'admission de l'intéressé » (en clair, l'objecteur se retrouve en situation d'insoumission ou de désertion, et risque de 6 mois à 3 ans de prison ferme). De plus les droits des travailleurs « civils » leur sont refusés (de même que la paye, bien entendu), pas de grève, de démission ou de refus d'obéissance, puisque le code de justice militaire leur est applicable. La possibilité d'activités syndicales ou politiques semble donc très limitée.

En maniant la carotte et le bâton, le gouvernement socialiste a donc désamorcé la lutte des objecteurs-insoumis : les plus de 29 ans mis en « réserve » (de quoi ?) ; les autres, insoumis avant 1981, oubliés (mais toujours passibles de peines lorsqu'ils ont été condamnés, et au cas où) ; et ceux qui ont demandé le statut après mai 81, ont rejoint — dans leur immense majorité — leur affectation. Pourquoi ?

Démobilisation des objecteurs, disparition des Comités de lutte des objecteurs (C.L.O.), disparition de militants actifs, absence de travail collectif, impossibilité de construire une structure nationale de lutte, de nombreux maux assaillent le mouvement. De plus, pour l'instant, la possibilité de « choisir » son affectation « obligatoire », l'intérêt humanitaire ou social des associations agréées, la possibilité de négocier un contrat individuel et « discret » avec les organisations les recevant, conduisent les objecteurs à se « soumettre ». En effet, il est possible (« démerde » individuel) de continuer de militer ou de se consacrer à une œuvre personnelle tout en effectuant son service civil. Peut-on leur jeter la pierre ? L'antimilitarisme y perd certes, mais pas forcément le militantisme individuel, cela dépend de la conscience politique de l'objecteur.

Et l'avenir ?

Depuis sa légalisation (en 1963), l'objection de conscience, comme toute lutte, a connu des périodes d'apogée de la combativité et des creux (dus à la répression ou à la démobilisation). Cependant chaque fois que le roseau avait plié, il se redressait, de nouveau insoumis, suite à des modifications de la règle du jeu. La lutte, à chaque fois, suivait la résignation. Pourquoi cela ne continuerait-il pas ?

Luttes au sein des affectations pour obtenir des droits équivalents à ceux que possèdent les autres travailleurs, adaptation du service civil à l'objectif que

se donne l'objecteur, et ainsi de suite... les axes de luttes sont nombreux, même si la position antérieure de l'insoumission au service civil devient difficile à maintenir. Par ailleurs, combien de temps, le gouvernement, socialiste ou non, tiendra-t-il la position actuelle et acceptera que les objecteurs grignotent en fait (si ce n'est pas légalement) leurs droits, et qu'ils ne soient pas plus utiles à son projet d'utilisation des objecteurs pour des tâches plus rentables et soigneusement encadrées ? Une période de répression amènerait automatiquement une mobilisation des objecteurs, à plus ou moins long terme, leur radicalisation, et peut-être, de nouveau, le choix de l'insoumission.

Ce qui serait le plus à redouter, c'est de connaître une « situation à l'allemande », où les objecteurs, totalement « dépolitisés », accepteraient les règles du jeu imposées par le gouvernement, résignés à servir les intérêts de l'Etat et ceux de la classe dirigeante, offrant gratuitement ou presque leur « force de travail » en concurrence avec les autres travailleurs, contrôlés et définitivement soumis. L'avenir nous dira quelle alternative s'offrira au mouvement objecteur ; de toute façon, il faut et il est nécessaire que nous soyons prêts à soutenir effectivement toutes les luttes qui seront menées. De ce soutien dépendra en fait la continuation ou non d'une réelle lutte antimilitariste par le biais de l'objection.

Pascal Gr. Sacco et Vanzetti

APPEL AUX FUTURS

R E T R A I T È S

JE m'adresse à tous les travailleurs, salariés ou non, qui ont commencé à travailler très jeunes, vers 16 ans par exemple (comme c'est mon cas) et qui ont maintenant dépassé la cinquantaine. Mais je m'adresse plus particulièrement aux travailleurs indépendants, artisans ou artistes graphistes et plastiques, professionnels non salariés (qu'ils fassent un travail d'exécution

ou de création) dans les domaines les plus variés (créateurs pour l'édition, l'illustration, en tissus, papiers peints, reliure, bijouterie-orfèvrerie, mobilier, céramique, instruments divers, etc.) qui vivent (mal) de leur production, sans pour autant être commerçant, et qui versent eux-mêmes (n'ayant pas d'employeurs) leurs cotisations à une caisse d'assurance vieillesse.

Selon la loi, il faut, pour avoir droit à une retraite pleine et entière, avoir travaillé et bien sûr cotisé, pendant 150 trimestres (soit 37 ans et 6 mois) ; si, par exemple, vous avez commencé à travailler à 16 ans, vous avez droit à la retraite intégrale à l'âge de 53 ans et 6 mois, si vous avez commencé à travailler à 18 ans et demi, vous avez droit à la retraite intégrale à l'âge de 56 ans.

Mais, car il y a un « mais », toujours selon la loi, il faut non seulement remplir cette première condition (150 trimestres de cotisations) mais avoir atteint l'âge de 60 ans ! Alors c'est là qu'il y a escroquerie, exactement extorsion de fonds (de la part de l'Etat, du patron et des caisses d'assurances), car on nous fait payer des cotisations au-delà de la période légale atteinte parfois depuis 2, 3, 5 ou 8 ans, et ceci sans que, pour autant, votre future et hypothétique retraite en soit améliorée d'un centime (1).

Pour moi, comme pour la plupart d'entre vous je suppose, il n'est pas question de « prendre sa retraite » au sens de cesser toute activité (ne serait-ce que parce que cette fameuse retraite qui — peut-être — me sera versée ?... me permettra tout juste de ne pas complètement crever de faim, et encore !).

Cependant, je conçois parfaitement qu'il y ait des compagnons qui aient des démangeaisons dans la canne à pêche, l'envie de cultiver la rose trémière, ou simplement semer et récolter quelques légumes cultivés sans « chimie ». Quoiqu'il en soit, je dis aux uns : « Refusez de continuer à payer des cotisations au-delà de la durée légalement imposée même si vous continuez à travailler », et aux autres : « Exigez votre retraite, dès que vous y avez droit et que vous êtes encore en âge d'en profiter » (2).

Louis

(1) Alors que, dans le cas contraire (atteindre 60 ans, sans avoir 37 ans et demi de cotisations), vous voyez votre retraite réduite en proportion ; alors qu'on ne vienne surtout pas nous avancer l'argument fallacieux de « mutualisme ».
(2) Les compagnons intéressés, peuvent prendre contact avec Louis, en écrivant : Librairie du Monde libertaire, Groupe Pierre-Besnard, 145, rue Amélie, 75011 Paris.

APPEL aux futurs retraités...

Pour avoir droit à la retraite pleine et entière, il faut selon la loi, avoir travaillé et cotisé pendant 150 trimestres (soit 37 ans et 6 mois).

EXEMPLES :
• Si vous avez commencé à travailler à 16 ans, vous avez droit à la retraite INTÉGRALE à l'âge de 53 ans et 6 mois.
• Si vous avez commencé à travailler à 18 ans et demi, vous avez droit à la retraite INTÉGRALE à l'âge de 56 ans.

• Si vous avez commencé à travailler à 16 ans et demi, vous avez droit à la retraite INTÉGRALE à l'âge de 56 ans.

vous faire travailler, et surtout, vous faire **COTISER** un jour de plus, est une escroquerie, commise à votre préjudice, par l'état, le patronat et les caisses d'assurance-vieillesse... car ces cotisations supplémentaires n'amélioreront pas votre retraite d'un centime !

EXIGEZ VOTRE RETRAITE
...dès que vous y avez droit, et que vous êtes encore en âge d'en profiter

PAYS BASQUE : TERRORISME ET RÉPRESSION

LES actions concertées du G.A.L. et du gouvernement français ont ébranlé la communauté basque. Après un début d'année particulièrement meurtrier (voir M.L. n° 521 et 524), sept personnes liées au milieu bordelais sont arrêtées courant avril, mais la baudruche se dégonfle rapidement avec leur libération, suite à un vice de forme de procédure.

Le 17 juin, le G.A.L. revendique un attentat (explosion d'une moto à Biarritz : deux réfugiés gravement brûlés). Par la suite, quatre personnes seront arrêtées et inculpées de tentatives d'assassinats. Le quotidien *Sud-Ouest* publiait une photo où l'on pouvait voir Roland Sampietro et Patrick de Carvalho (qui était filé par la police depuis le jour où dans un carnet d'adresses d'un truand bordelais soupçonné d'avoir des liens avec le G.A.L., ils y avaient débusqué son nom !) assurant le service d'ordre de Simone Veil lors de sa venue à Pau le 7 juin dernier. Au R.P.R. local, on jure que c'est pur hasard..., ce même hasard qui placera nos deux acolytes très près de Bernard Pons lors de la réception qui suivra...

Le G.A.L. n'a-t-il que des baroudeurs en mal d'actions, ou serait-il en train de se structurer ? Pourtant, il est bien secondé par nos sociaux-démocrates qui ne rechignent pas à la besogne.

Le 7 juin comparait au tribunal correctionnel de Bayonne cinq « abertzale » pour association de malfaiteurs. Quatre d'entre eux — Xan Coscarrat, Alain Matéo, Joannes Borda, Betti Bidart — ont été relaxés. Appréhendés le 10 janvier dernier, alors qu'ils conduisaient des journalistes à une conférence de presse supposée d'Iparretarak (organisation engagée dans la lutte armée), ils ont toujours nié leur appartenance à ce mouvement. Ils ont payé cher leur liberté : « 150 jours de prison, et 33 jours de grève de la faim pour deux d'entre eux, pour un crime qui ailleurs s'appelle liberté d'expression » (1). Le cinquième inculpé, Gabriel Mouesca, a écopé de 30 mois de prison ferme, alors qu'il était absent de cette action. La justice de notre pays, qui se caractérise par son état de pourrissement évident, a voulu criminaliser ce fait, et par la même occasion meubler un dossier vide.

Notre bon « Baston Defferre » a pris un virage à 180° (les politiciens sont-ils capables d'autre chose ?...) et comme le souligne l'édifiant conclusion d'un éditorial du journal *Le Monde* : « ... le fait qu'elle (la gauche française) ait eu, au pouvoir, à subir les assauts d'un authentique terrorisme international, aura probablement facilité cette prise de conscience. Devenue démocratique et libérale, dotée de surcroît d'un gouvernement socialiste, l'Espagne aurait mauvaise grâce à ne pas lui donner acte de cette évolution ».

Lors de sa visite officielle le 14 juin à Madrid, « Baston » a arraché à son homologue José Barrionuevo un retour en Espagne pour 200 militants basques non impliqués dans des crimes. En échange de quoi, il a accepté de signer un communiqué conjoint indiquant qu'« un terroriste n'est pas un réfugié politique ». La situation est claire maintenant pour les réfugiés contre qui pèsent des accusations plus ou moins lourdes. Ils ne pourront plus vivre en Euskadi nord, car leurs papiers (pour ceux qui en ont) ne seront pas renouvelés. C'est l'expulsion à terme pour la plupart d'entre eux, et le processus est bien entamé depuis le début de l'année avec 22 expulsions, notamment vers l'Amérique centrale, et 28 assignations à résidence loin de la frontière. A ce propos, le 28 mars dernier, le ministère de l'Intérieur avait déjà publié un décret qui définissait clairement la politique choisie par le gouvernement : « En ce qui concerne les ressortissants espagnols d'origine basque qui demandent le statut de réfugiés politiques, il a été décidé pour l'avenir de ne pas les autoriser à résider dans les neuf départements limitrophes du Sud-Ouest où leur présence est susceptible de troubler l'ordre public. » Je rappellerai juste une petite phrase, lancée en 1979 par un certain François Mitterrand, alors pre-

mier secrétaire du P.S. : « Nous n'acceptons pas que le gouvernement distille au gré de ses préférences politiques le droit d'asile en France : le droit est le droit, et quiconque demande l'asile en France pour échapper à la répression de son pays doit pouvoir trouver la sécurité et ne pas substituer les mesures de police aux mesures de justice... ».

Le libéral Badinter, ministre de la Justice, s'est joint à ce concert et a été soucieux de démontrer, au cours des journées d'études de l'Institut de Criminologie (le 14/6/84) la mise en place de l'espace judiciaire européen et son développement. Merci camarade, on n'en attendait pas moins de vous !

L'Aberrri Eguna 84 (2) (qui a rassemblé 2 000 personnes) a permis aux différentes composantes du mouvement de diffuser leurs analyses et positions politiques. Entre autres, le groupe Laguntza a diffusé une brochure intitulée : *Independentzia Sozialismoa* ; désirant s'exprimer comme une « tendance dans la gauche abertzale » (2), évoquant ensuite « l'offensive politique en profondeur contre le mouvement abertzale de la part des Etats français et espagnol, des notables de droite et de gauche, et des couches sociales les plus réactionnaires, notamment la bourgeoisie commerçante et touristique » ; et enfin « la lutte armée en Euskadi nord doit être un élément de la lutte, mais en aucun cas ne doit se poser en avant-garde ». Iparretarak était présent par la distribution de son bulletin *Ildo 9*, insistant sur le « sous-développement économique dans lequel l'Etat français maintient Ipar Euskadi et l'orientation touristique imposée à notre pays et qui ne cesse de se développer ». Ils appellent « les organisations abertzale à tout mettre en œuvre pour contrecarrer ces projets politiques » étant prêts à appuyer cette opposition.

Un nouveau groupe Iparaldekoak a diffusé un texte incitant à renforcer le soutien politique à la lutte armée d'Iparretarak, « moyen de faire trembler sur ses bases un Etat » (4).

La saison touristique 84 se profile, et les militants abertzale

sont sérieusement irrités. Espérons qu'après 83, la coordination sera plus intense et permettra une meilleure approche des objectifs à atteindre, sans cela l'action pourra se réitérer chaque année, mais restera marginale et, qui plus est, totalement incomprise et rejetée par la majorité de la population autochtone.

Trois années de gouvernement de gauche n'ont rien apporté si ce n'est un quadrillage policier des plus massifs. Pas de solution de ce côté-là. En développant des luttes sur le terrain, ce qui sera un travail de longue haleine,

le mouvement abertzale gagnerait beaucoup en s'affranchissant du carcan idéologique dogmatique reçu comme « parole d'évangile » parce que venant du sud, où il a soi-disant fait ses preuves.

Beltza

(1) Tiré d'*Ateka*, revue mensuelle, 6, rue des Visitandines, 64100 Bayonne.

(2) Journée nationale basque.

(3) Cela découle-t-il d'un terrorisme politique manichéen qui fait que pour s'exprimer, il faille se rattacher à la gauche abertzale ?

(4) Voir l'exemple de l'Italie et de l'Allemagne !

RÉPRESSION DES SQUATTS

LE squatt est une lutte nouvelle impulsée à Bayonne par le groupe Laguntza. Le premier immeuble fut occupé le 1^{er} mai 1983, suivi par d'autres le 5 novembre 1983 et le 28 avril 1984 (« Ozia »).

Ils affirment clairement que « le squatt est un lieu d'animation et en même temps il constitue une interpellation auprès des gens et une lutte contre la politique de rénovation telle que la mène la mairie » (*Ateka* n° 8).

La mairie de Bayonne ne pouvait supporter davantage et a décidé de nettoyer la ville de ses « éléments sociaux » (l'été arrivant...). C'est donc un huissier et deux flics de la P.J. qui se sont présentés chez les squatters le 21 mai pour les assigner en référé au tribunal de Bayonne, où ils sont toujours attendus à ce jour ! Et une fois de plus, le sémillant « Baston Defferre » a fait intervenir sa police. Les méthodes étant bien rodées à Paris avec les expulsions des Occupants Rénovateurs, ce n'était qu'un jeu d'enfant.

Mais comme le disent les squatters, la lutte continue et de nouvelles occupations sont en perspective. Affaire à suivre donc...

LA C.N.S.T.P. EN DEUIL : SALUT A L'AMI BERNARD

QUELLE tristesse et quel sentiment d'inachevé quand on descend de son tracteur et qu'on quitte une parcelle de vigne pour apprendre la nouvelle : Bernard Lambert est mort.

Quoi qu'on dise ou qu'on critique ses thèses, qu'on se remémore ses origines du catholicisme social ou son passage de député M.R.P., il a tellement contribué à ce que la paysannerie de ce pays ait les moyens idéologiques de s'éloigner des aliénations séculaires du capital et de l'Etat qu'on a tous été au moins un temps à son école et qu'on restait à son écoute.

Rarement un leader agricole a amené autant de ruptures positives dans les diverses instances syndicales ou professionnelles où il avait mandat.

Son itinéraire fut à l'inverse de celui de beaucoup de syndicalistes qui passent de leur confédération à une carrière de député, de ministre ou d'affairiste... Le contraire de la courroie de transmission.

Après la Jeunesse agricole catholique, des responsabilités à la F.N.S.E.A. et au C.D.J.A., il fut un des piliers qui créèrent voilà plus de quinze ans les paysans-travailleurs, remirent en cause le productivisme, l'intégration capitaliste de l'agroalimentaire, tout en recherchant une unité ouvriers-paysans ailleurs que dans l'isolement, tout en donnant un coup de paluche aux Lip, au Larzac, au Lycée alternatif de Saint-Nazaire, et j'en oublie.

Et dans ses prises de parole comme dans ses responsabilités, quel équilibre entre la rigueur et l'humour.

Cet homme, qui aurait pu devenir un des commis de l'Etat ou du négoce, est resté jusqu'à sa mort un travailleur de la terre à la recherche d'un syndicalisme en rupture avec le système capitaliste et les illusions politiciennes.

Quand je repense à une pause pendant le congrès de Millau de la C.N.S.T.P. (septembre 83), où devant un demi on discutait entre nous de la continuité entre les politiques agricoles successives, il est trop tentant de ne pas faire un parallèle entre lui et Michel Rocard.

Sortis tous deux des castries et de l'aile gauche de la social-démocratie (P.S.U.), l'un restait partisan et artisan d'un syndicalisme agricole anticapitaliste, original et porteur d'espoir, l'autre un « gouvernocrate » pour qui le socialisme est une idée qui se perd en chemin.

Alain Crapaud



Attentat à la moto piégé le 15 juin 1984.

AGRICULTURE LES QUOTAS LAITIERS

La P.A.C.

La mise en place de la P.A.C. (Politique agricole commune... aux pays de la C.E.E.) en 1958 constitue la pièce maîtresse de la C.E.E., absorbant 77% de ses dépenses de fonctionnement. Cette P.A.C. a été fortement influencée par les positions françaises, reprises d'ailleurs dans la loi d'orientation pour l'agriculture française de 1960-62.

Accroître la productivité agricole pour garantir la sécurité des approvisionnements de l'Europe, en assurant des prix raisonnables aux consommateurs et des revenus satisfaisants et réguliers pour la population agricole, tels étaient en gros les objectifs de départ. Pas besoin d'ajouter qu'ils sous-entendaient un exode agricole important et une concentration croissante des terres et de la production.

Mais, au sein de la P.A.C., toutes les productions n'ont pas les mêmes priorités. Il y a celles qui sont — étaient du moins — protégées : lait (30% des dépenses de la P.A.C.), céréales (15% de ses dépenses), betteraves (à sucre) et celles dont le peu d'organisation est assurée par les producteurs eux-mêmes (la P.A.C. aide alors à la mise en place de ces groupements de producteurs qui disciplinent le marché). A la différence des premières, la P.A.C. n'accorde pas de garantie suffisante pour ses autres productions. Les produits retirés du marché (7% des fruits et légumes en 1983, destinés à des organismes de charité, à l'alimentation animale (dénaturation) ou à la destruction (1% de la production fruits et légumes 1983) ne sont que faiblement rétribués, couvrant à peine les coûts de production.

Le lait, production privilégiée

Les agriculteurs européens pouvaient donc produire du lait, étant ainsi assurés d'un revenu stable et croissant avec les qualités produites (prix unitaire pour le litre de lait). 1,8 million d'exploitations agricoles européennes (une sur trois) ont donc une production laitière totalisant 20% de la production agricole totale. Cependant, cette production est due essentiellement à des petites et moyennes exploitations (86% d'entre elles livrent moins de 100 000 litres par an). Mais la P.A.C. a laissé se développer de grosses unités, fortes consommatrices de soja, manioc, engrais, responsables en partie des excédents laitiers.

Pour écouler ces excédents, la P.A.C. accorde des restitutions à l'exportation (sur le marché extérieur à la C.E.E.), les produits laitiers ne sont achetés que deux à trois fois moins cher que dans la C.E.E. Les entreprises exportatrices touchent alors la différence entre le prix mondial et le prix interne à la C.E.E.) qui représentent de lourdes charges pour la P.A.C.

Par ailleurs, la P.A.C. favorise la consommation intérieure en accordant des subventions à divers titres : beurre de Noël, incorporation de beurre dans les pâtisseries, alimentation animale. Le veau à la poudre de lait est, selon certains, créateur d'emplois industriels. Mais il représente un gaspillage énergétique énorme et un surcroît de travail global (qui a parlé des réductions du temps de travail ?) d'un point de vue économique et une absurdité du point de vue social. Consommateurs privilégiés, les armées de la C.E.E., sauf celle de Grèce, ont bénéficié d'une aide de 12,24 F par kilos de beurre pour 8 000 tonnes en 1983, soit près de 100 millions de francs au total.

Les éleveurs laitiers doivent payer !

En 1977, la P.A.C. instaure la taxe de co-responsabilité laitière destinée à financer le stockage, la dénaturation, les exportations ou l'aide à la consommation

de produits laitiers. Cette taxe prélevée sur chaque litre de lait est passée à 3% du prix de ce litre en 1984 (depuis le 1^{er} avril). Mais désormais, avec la mise en place des quotas, les producteurs seront davantage impliqués dans cette politique de gestion des excédents et la garantie qui existait avant est remise en cause, n'existe plus que dans la limite des quotas (quantité de lait à ne pas dépasser, fixée arbitrairement et baisse du prix du lait).

Les quotas, mis en place par la C.E.E. et appliqués nationalement (répartition par laiterie), sont profondément injustes, mais, justement, ne le sont que dans la logique de la politique agricole. C'est ainsi que chaque exploitation, quel que soit son niveau de production, est tenue de réduire sa production de 2% cette année, la référence étant l'année 83 et elle seule, ne tenant déjà pas compte des fluctuations de la production (constitution du troupeau, production fourragère...) d'une année sur l'autre.

cela ne peut satisfaire les éleveurs, surtout après les déclarations de Rocard qui programme « un développement raisonnable des exploitations vers un modèle familial capable de compétition : 40 vaches laitières produisant de 160 000 à 200 000 litres par an ». Or actuellement, en France tout comme dans la C.E.E., 86% des exploitations livrent moins de 100 000 litres par an. Pas besoin d'avoir un gros bagage mathématique pour voir que ce modèle, alors que la production nationale doit régresser, ne sera pas atteint par tous les producteurs actuels.

Les quotas ne sont en fait qu'une bonne occasion d'organiser la destruction laitière. La P.A.C. aurait pu empêcher, ou tout au moins taxer, le développement des grosses exploitations puisque de toute façon, avec le développement des biotechnologies, dans cinq ans au plus le lait excédentaire pourrait être transformé et utilisé dans la C.E.E.

Les technocrates n'ont pas de souci à se faire. Les paysans seront contraints

et exportations de nos excédents). On peut en effet espérer d'une agriculture écologique ou plus autonome et plus économe un arrêt de certaines importations et de certaines exportations dont pourraient profiter les habitants du Tiers-Monde pour imposer un autre modèle économique (agriculture vivrière), même si pour cela ils devront s'attaquer à de nombreuses structures.

Il ne faut pas se faire d'illusion sur les gouvernements qui actuellement disent vouloir un nouvel ordre économique, comme celui du Nicaragua. Là-bas, sur des terres nouvellement mises en valeur, le gouvernement incite les paysans à produire aussi pour l'exportation, alors même que dans ses communes les complexes éducatifs reçoivent une nourriture importée (haricots, maïs). Ce gouvernement avait déjà limité sa réforme agraire (grosses exploitations étatisées produisant pour l'exportation et favorisées par rapport à l'agriculture vivrière non étatique), dans le souci de rembourser la dette extérieure.

Tout récemment, la Bolivie a annoncé qu'elle ne rembourserait pas la totalité de sa dette extérieure, et ceci sous la pression syndicale au sein de laquelle, les paysans indiens regroupés dans le mouvement des travailleurs-paysans commencent à prendre la place qu'ils auraient dû avoir depuis longtemps si les syndicalistes marxistes ne les avaient pas méprisés.

Si aujourd'hui, avec l'actualité, ces idées font leur chemin (actuellement tout le monde en parle, mais pas forcément pour les mêmes raisons et suivant une même finalité), il reste à les mettre en pratique. Mais il faut pour cela s'opposer au couple Rocard-Guillaume et à leurs ouailles (P.S., F.N.S.E.A., C.N.J.A.), car leur souci est de toujours aggraver le désordre économique mondial pour faire plaisir à une minorité de paysans, d'industriels et de notables des pays dits développés et des autres pays dits en voie de développement (mais lesquels ?).

« Il faut produire pour ceux qui ont faim », déclare-t-on à la F.N.S.E.A. et du côté de ses associations spécialisées telle l'A.G.P.B. « L'agriculture française est condamnée à l'expansion », déclare Rocard. L'hypocrisie et l'appât du gain et du pouvoir font bon ménage pour ces gens-là.

En face, de plus en plus nombreuses sont les interrogations, voire les remises en cause.

« Nos excédents laitiers : chance ou danger pour le Tiers-Monde ? », titre un livre co-édité par le C.R.I.A.D. et la F.R.P.L. de la région Rhône-Alpes, en collaboration avec Solagral, thème repris d'ailleurs, notamment dans la *Lettre de Solagral*.

On pourrait aussi élargir la question, à laquelle répond partiellement ce livre : « Nos excédents laitiers : à qui profitent-ils et pour qui représentent-ils un danger ? »

P. Bouvet



Manifestation agricole et ministre de l'Agriculture.

Cependant, il est prévu que des dispositions seront prises pour les cas spéciaux (production 83 nettement inférieure aux précédentes, jeunes en cours d'installation, exploitations en cours de développement) dans la mesure du possible. Pour ce faire, on encourage les paysans les plus âgés ou les moins favorisés (petites exploitations) à abandonner la production pour permettre la constitution d'une réserve nationale qui sera répartie en fonction des priorités définies par l'Onilait après consultation de la « profession ». Cette profession étant en fait représentée par le C.N.I.E.L. et les C.R.I.E.L. comme celui (région Bretagne) que venait voir Franc, technocrate de l'Onilait, à Rennes le 28 mai. Il aurait pu faire connaissance avec la région (l'ouest bocager assure 50% de la production nationale), théoriquement du moins, avec les industriels laitiers privés ou en coopérative, qui n'en ont guère que le nom, et les F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord. Tout le monde sait que cette rencontre a eu lieu, finalement, avec les travailleurs-paysans d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de l'intersyndicale de l'Ouest, et de façon pratique (explications à partir de cas concrets, fermes visitées).

On sait maintenant que depuis le 30 mai, l'Onilait se préoccupe de l'application concrète des quotas (enquêtes auprès des laiteries), après avoir tant fait patienter et inquiéter les campagnes. Mais

d'abandonner ou de renoncer à s'installer et des salariés (au minimum 5 000 suppressions d'emplois dans l'industrie laitière) feront aussi les frais de cette restructuration. Les laiteries auront trouvé dans les quotas une occasion rêvée de faire le ménage à fond et de refaire leur avenir.

Pour une répartition des moyens de production et un développement maîtrisé des exploitations laitières

C'est dans ce sens que se battent les paysans de l'intersyndicale de l'Ouest, en particulier pour empêcher les responsables de l'application de la P.A.C. (gouvernement, laiteries) de réorganiser la production selon leur volonté.

La restructuration n'est pas à refuser, bien au contraire, mais celle-ci doit être l'occasion de mettre en place une agriculture différente basée sur l'entraide et la gestion collective (producteurs-consommateurs), sur la garantie d'un niveau de vie suffisant (garantie de revenu par les quanta, protection sociale) et d'un temps de travail raisonnable (actuellement, faute d'un revenu suffisant, les éleveurs ne peuvent guère se faire remplacer le week-end ou pendant des journées de formation professionnelle ou syndicale), et sur la non-exploitation du Tiers-Monde (importations de manioc, soja, pétrole, légumes de contre-saison

O.N.I.L.A.I.T. : Office national interprofessionnel du lait.

C.N.I.E.L. : Centre national de l'interprofession et de l'économie laitière.

C.R.I.E.L. : Centre régional de l'interprofession et de l'économie laitière.

F.N.S.E.A.-C.N.J.A. : toujours fidèles à eux-mêmes.

A.G.P.B. : Association générale des producteurs de blé.

C.R.I.A.D. : Centre de relations internationales entre agriculteurs pour le développement.

F.R.L.P. : Fédération régionale des producteurs de lait (association F.N.S.E.A.).

S.O.L.A.G.R.A.L. : Solidarités agro-alimentaires.

« Lettre de Solagral » : 5, impasse F. Bizette, 35 000 Rennes.

P.C.F. : OUILLE A MON ÉLECTORALISME

O n ne vous apprendra pas que le Parti communiste français a subi un sérieux revers aux élections européennes. Dur pour un parti politique qui a toujours cherché à se fonder dans un sentiment d'unité nationale, qui a, plus que de raison, sacrifié l'avis de militants de base à l'électoratisme à tout crin. S'il faut conserver le ton de la coupe d'Europe de football, un adage populaire nous dit qu'il ne faut pas changer une équipe qui gagne. Si une équipe perd, il serait donc logique d'en remplacer des éléments ou au moins se poser le problème du pourquoi des défaites.

Il n'est pas dans notre intention d'analyser le déclin électoral du P.C., il existe c'est tout. Et nous constaterons que rien ne change place du Colonel-Fabien, débat interne, connais pas, rien à voir, circulez !

Pourtant plus d'un militant communiste doit en avoir sa claque des diverses prestations du secrétaire général du P.C. Mais il reste toujours et affirme que le célèbre centralisme démocratique fait toujours force de loi à l'ancienne place du Combat...

Le Parti communiste peut-il se remettre en question sur un point précis sans tout remettre en question ? Dire que le P.C. s'est trompé en laissant Georges Marchais le représenter à l'opinion publique est-ce donc en fait pour le comité central du parti que tout est à refaire ? Car la stratégie de conquête du pouvoir, l'électoratisme, le parlementarisme, tout ça est lié, Georges Marchais n'en est que l'expression faite homme. « Il vaut mieux avoir tort avec le Parti que raison contre lui », entendait-on à la Libération, quand l'effort national était à son paroxysme. Rien n'a changé, les bouches semblent s'ouvrir, mais le secrétaire général reste le secrétaire général... Qui a dit diplomocrite ?

A. P.

LE DOSSIER DES SQUATTS EST PERDU, LES SQUATTERS S'Y RETROUVENT

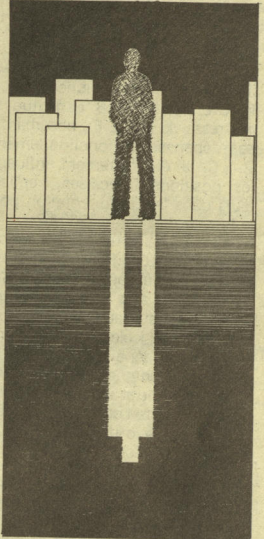
L e 20 juin, les squatters associatifs étaient de nouveau face à la « justice » pour les événements de la rue des Dunes (cf M.L. n°535), en décembre 83. Les magistrats se sont dégonflés et les squatters se sont bien amusés !

Face à la justice, il y a, en gros, deux attitudes possibles : soit on accepte les règles du jeu, soit on renverse la table, connivence ou rupture... Généralement, les magistrats respectent les règles du jeu, pour la simple et bonne raison qu'ils les ont édictées eux-mêmes et qu'avec elles le maintien et l'efficacité de leur pouvoir sont garantis. Ce qui fit l'originalité de ce procès du 20 juin, c'est que pour une fois les magistrats refusèrent les règles du jeu, les magistrats refusèrent de faire notre procès.

Plutôt que de nous juger, ils quittèrent la salle d'audience sous les insultes. Le prétexte ? Ils disaient avoir perdu le dossier ! Cela fit rire tout le monde ! Il est vraiment dommage que le ridicule ne tue pas, car ce 20 juin aurait endeuillé la magistrature. Nous n'aurons

donc pas la tribune attendue pour dénoncer la crise du logement et la politique du pouvoir de gauche à l'encontre des squatters.

Peu nous importe, nous n'avons pas besoin de cela pour mener notre lutte, au jour le jour, loin du spectacle judiciaire. La dérobade de la magistrature nous renforce. Et quant à tomber dans le piège — grossier — consistant à réclamer notre procès pour prouver notre « innocence » et la force de nos idées, que l'on ne compte pas sur nous. Nous prouvons ce que nous voulons, à qui nous voulons, quand nous voulons, où nous voulons. Que la magistrature et la bourgeoisie se fassent de nous l'opinion qu'ils veulent, nous n'avons rien à leur prouver. Alors s'ils ne veulent plus de procès, eh bien il n'y aura pas de procès ; nous, nous assumons nos actes là où la vie nous mène, que ce



soit dans l'enceinte judiciaire ou autre part. Ici et maintenant, demain et ailleurs.

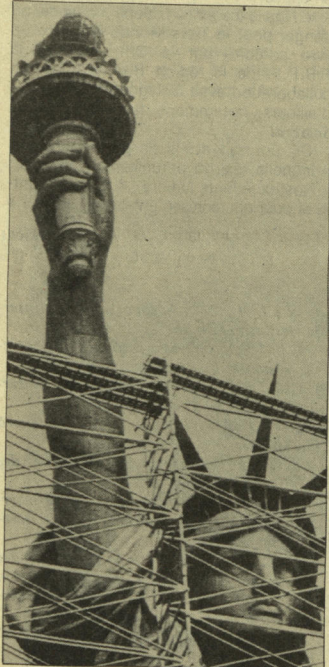
Frédéric Joyeux

LIBÉRAL-LIBERTAIRE ET LIBÉRAL-LIBERTARISME ?

D e quel monstre, gauche ou droite, ont-elles encore accouché ? Depuis maintenant près de trois mois, ces deux expressions — libéral-libertaire et libéral-libertarisme — reviennent assez souvent dans la presse écrite et surtout dans les journaux de gauche, qu'elles soient utilisées voire banalisées par les journalistes ou par les politiciens eux-mêmes, droite et gauche confondus. Mais que peut donc signifier cette association de termes qui pour nous, anarchistes, s'excluent ?

Vous avez dit : « libertaires » !

En fait ces figures de rhétorique revêtent à la fois un sens politique et un sens économique. Alain Madelin (député



U.D.F.), interrogé récemment sur Mai 68 (*Les Nouvelles* du 3 au 10 mai 84) déclarait : « (...) on avait à faire à un psychodrame collectif, il y avait des mouvements d'extrême gauche très totalitaires et en même temps de grandes pulsions libertaires. J'ai eu le sentiment qu'il y aurait une génération qui allait découvrir l'antitotalitarisme. Mai 68, ça aura été ça aussi : on remettait en cause le stalinisme et bientôt le léninisme... Les jeunes libertaires soixante-huitards sont destinés à être les libéraux des années 80 ».

Mais qui sont ces jeunes libertaires dont Madelin parle ? Qui se disait libertaire en 68 ? Et pourquoi ? Madelin n'entre pas dans le détail et on le comprend ; en rusé politicien qu'il est, il ne veut revenir qu'une valeur négative et unique : l'antitotalitarisme. Il se gardera bien de parler d'idées comme le fédéralisme tel que nous le concevons, c'est-à-dire sans autorité, de la gestion directe, de l'internationalisme. De même, pour revenir aux valeurs négatives, il ne parlera pas de lutte contre tous les impérialismes existants, du capitalisme que nous, anarchistes, combattons avec autant de vigueur que le communisme d'Etat. Il est bien plus simple pour lui de ressasser ce vieux schéma manichéen qu'affectionnent nos grands humanistes libéraux et que demeure l'éternel antagonisme entre l'Union soviétique et les pays qui lui sont infédérés qu'ils identifient au goulag, à l'intolérance et à la violation des droits de l'homme par opposition aux pays capitalistes dits démocratiques qui symbolisent à leurs yeux la liberté et l'universel. L'humanisme libéral est fondé sur un individualisme abstrait dominé par le libre arbitre (l'exemple du libre choix en ce qui concerne l'école), l'initiative privée, la libre circulation des marchandises (qui passa avant celle des hommes).

Le « libéral-libertarisme » n'est pas une nouvelle doctrine puisque le terme « libéral » n'ajoute rien à ce que nous connaissons déjà du libéralisme. De plus, il faut souligner que c'est toujours le mot « libéral » qui est utilisé et non « anarchiste », comme quoi l'interdit n'est toujours pas levé. Il s'agit bien d'une récupération politique, une de plus, visant

sans doute à donner du libéralisme une image plus sympathique. Rappelons-nous que, dans les années 30, l'organisation d'extrême droite l'Action française avait créé un cercle Proudhon ; un peu plus tard, sous le régime de Vichy, des syndicalistes se laisseront griser par la Charte du Travail de Pétain, estimant alors qu'elle comportait des éléments proudhoniens, niant ainsi la pensée de Proudhon prise dans sa totalité. Madelin dit lui-même qu'il apprécie beaucoup Proudhon et... Bertrand de Jouvenel.

Pour les libéraux, la haine de l'Etat peut constituer un point commun avec les idées libertaires. Mais l'Etat leur est haïssable seulement lorsqu'il représente un obstacle pour le profit, celui-ci restant une constante. Et lorsqu'ils vont jusqu'à parler de disparition de l'Etat, il ne s'agit que d'une sublimation : l'Etat n'intervient plus dans la vie économique ; mais il reste l'indispensable instrument d'oppression.

Super-libéralisme revient !

Parallèlement à tout cela, nous assistons à un retour en force du libéralisme intégral, prôné par von Hayek et Friedman et appliqué par Reagan et Thatcher. Une telle politique n'était pas pensable en France avant l'arrivée de la gauche au pouvoir. Giscard, Chirac et Barre auraient pu dénationaliser certaines entreprises, privatiser l'école publique et l'adapter davantage à l'économie, ils ne l'ont pas fait car lors du dernier septennat, les capacités mobilisatrices des composantes de la gauche ne l'autorisaient pas. Et ne nous y trompons pas, lorsque Madelin parle des libertaires, il ne pense certainement pas aux militants des organisations anarchistes, aux anarcho-syndicalistes, aux jeunes lycéens, étudiants ou travailleurs libertaires ; il s'adresse plutôt à une jeunesse peu politisée, mais surtout à des esthètes comme ceux de *Libération*, ex-gauchistes pour la plupart reconvertis à la pub ou à journalisme, au service d'un gouvernement qui se charge, en retour, de leur trouver leurs principaux actionnaires.

La droite libérale ne cesse de faire des clin d'œil à un gouvernement de gauche dont Reagan, Thatcher et Kohl sont les premiers soutiens. Parce qu'il gère aussi bien que la droite, sinon même mieux qu'elle, la crise du capital, procède à la restructuration du capitalisme en remplaçant les hommes par les robots — source intarissable de profits — dans les entreprises et préconise la rigueur budgétaire tout en diminuant les aides sociales (cf article de Raoul Boullard dans M.L. n°531), mais aussi militarise la société, envoie son armée au Tchad et au Liban (et peut-être, demain, dans le golfe Persique), participe au surarmement et donne ainsi un second souffle au capitalisme et à ses visées impérialistes.

Aussi lorsque la droite parle de « libéral-libertarisme », il faut se dire qu'il existe bel et bien un libéralisme de gauche qui pourrait servir de tremplin à un libéralisme intégral (lorsque la droite reviendra au pouvoir), mais qui compte de plus en plus de théoriciens et de promoteurs parmi les intellectuels de gauche que Max Gallo trouvait bien silencieux, il y a encore peu de temps. En effet, quelques personnalités comme Alain Minc, directeur financier de Saint-Gobain et auteur de *L'Avenir en face* (éd. Seuil), Serge July (*Libération*), mais aussi des journalistes du *Nouvel Observateur*, Pierre Rosenvallon (ex-théoricien de la C.F.D.T.), des syndicalistes de la C.F.D.T. sont regroupés dans la Fondation Henri de Saint-Simon, laquelle a publié plusieurs pamphlets depuis 1982 et a participé à la réalisation de l'émission *Vive la crise*. La politique économique actuelle du gouvernement de gauche est largement inspirée de leurs thèses. On y retrouve le même langage racoleur qu'à droite, ce terme barbare de « libéral-Libertarisme » entre autres. Nous avons des outils pour riposter à ces nouveaux sophistes et à leurs discours de diversion, aussi restons vigilants et n'hésitons pas à nous en servir.

Laurent
« Jeunes Libertaires »

LORRAINE CHÉRÈQUE TOUJOURS PLUS FORT !

LA Lorraine a été à la une du chômage durant de nombreux mois. Les grèves au niveau local, les manifestations dans la capitale avec les sidérurgistes de Marseille et de Dunkerque ont, sans atteindre un summum de combativité, mit le problème à la une des journaux. Le plan acier proposé par le gouvernement ne différait pas beaucoup de celui proposé par Giscard et le septennat précédent.

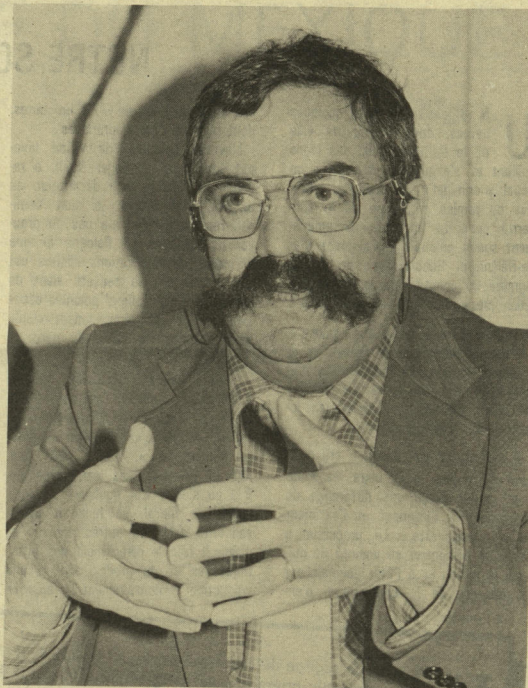
Ceci n'était pas perçu de manière uniforme par les organisations syndicales, aménagement ou refus du plan, les positions étaient diverses. Les positions des sidérurgistes lorrains de la C.F.D.T. à leur congrès ont créé quelques remous, mais à la veille des vacances et au milieu des explications politiques de la défaite de la gauche leur voix discor-

dante a peine à se faire entendre. Creusot-Loire avec son dépôt de bilan et mise en règlement judiciaire acceptés jeudi 28 juin par le tribunal de commerce de Paris a relégué au second plan les problèmes d'Usinor.

Pourtant tout ne semblait pas réglé pour la Lorraine, malgré la nomination de l'ex-syndicaliste Jacques Chérèque. Dépêché sur le terrain par le gouvernement, après les propositions de Fabius, Chérèque avait principalement pour mission la mise en place d'un programme de sauvetage « destiné à favoriser le redéploiement industriel en liaison avec les problèmes de reconversion ». Le conseil régional de Lorraine signerait le 11 juillet un contrat de plan Etat-Région pour 1984-1988. Il y aurait un mil-

liard de francs des collectivités locales, un milliard de francs de la région et trois milliards de l'Etat, à ajouter un milliard « complémentaire » que Jacques Chérèque sortirait de son chapeau pour la rentrée.

On reste dubitatif devant ces comptes, les usines marcheront-elles et les travailleurs auront-ils du travail ? Au sein du Conseil régional de Lorraine, le R.P.R. et l'U.D.F. auraient traîné des pieds pour signer. Tout en déclarant, à l'issue des débats, par la bouche du conseiller R.P.R. de Thionville A. Lacroix : « Il n'est pas désagréable ce monsieur Chérèque ». Auraient-ils d'excellents rapports et des intérêts en commun ? Europe ou Lorraine, les politiciens sont toujours égaux à eux-mêmes !



F. B. M. Chérèque : du syndicalisme à la préfecture.

A.F.P.

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES URNES

Plus d'1 Français sur 2 ne vote pas

Ln'y a pas de mal, dit-on, à se faire du bien. Ça dépend. Quand ce plaisir coûte à tous (1) et ne profite pas à tout le monde, le jeu est faussé, malhonnête. Les plus optimistes d'entre nous n'y verront que farce, cirque, mascarade, certains crieront leur indignation, d'autres encore, haussant les épaules, s'en iront pécher à la ligne... Le monde est composité, tant mieux. Il ne reste plus, justement, qu'à faire respecter ses différences.

Le système adopté jusqu'à présent, en France, pour ce faire, est celui du suffrage universel. L'acquis de la Révolution — enfin, post-révolutionnaire. L'outil toujours auréolé de la victoire démocrate sue l'autocratie. Soit. Nous faut-il en rester là, accrochés à ce pis-aller dans un conservatisme timoré ? Imaginons en parallèle un refus de l'ordinateur par des mathématiciens encore éblouis par l'invention de l'ardoise.

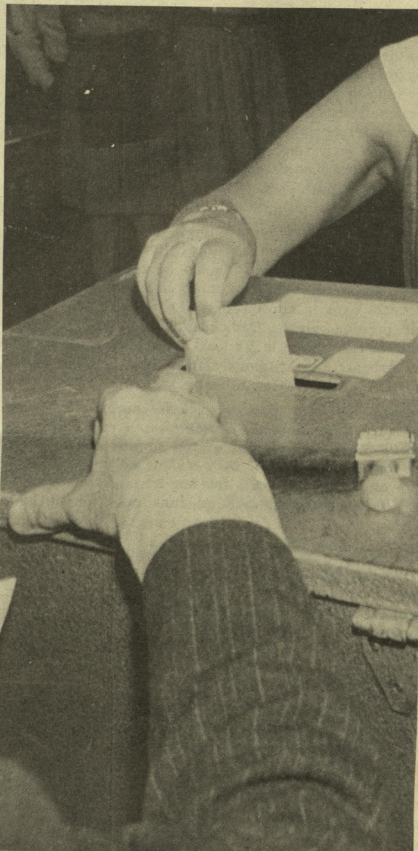
Il faut toutefois constater que le principe du suffrage universel n'a sans doute pas même à être remis en cause, car il n'est que le corps électoral constitué de tous les citoyens (avec cependant les restrictions que l'on connaît, mais qui ne sont pas irréversibles). L'expression de tous, en somme, ce qui dans le principe est indiscutable. Seulement, voilà, le terme de citoyen désignant un membre d'Etat, ou de nation, nous rappelle que le suffrage universel ne se rapporte donc qu'à un scrutin national, entité absconse et inhumaine s'il en fut. (Signalons par parenthèses que ce terme d'« universel » pour ce qui n'est que national traduit sans doute une volonté de repli sur soi, pour le moins, voire de délire mégalomane de la part du législateur.)

De qui se moque-t-on ?

De quelle façon, et franchement, consciemment, intelligemment, peut-on déléguer un représentant sans programme, ou sans garantie du respect de ce programme, sans contrôle, sans révocabilité, à un niveau qui dépasse tout électeur, celui de la nation ?... Quels centres communs d'intérêt peuvent réunir Bretons et Corsés dans un même scrutin, davantage qu'Alsaciens et Bavaoïis, ou que Basques... et Basques ! La nation... Pourquoi pas l'Europe !

Ce ne sont pour nous que des fadaïses, et il en est pour s'y prêter. Les aristocrates d'avant 1789, en quelque sorte, sont aujourd'hui ces politiciens engraisés par la crédulité. Les CX noires à radiotéléphone et corcarde tricolore ont remplacé le carrosse. Les laquais seuls sont demeurés. Et l'on voudrait nous faire croire qu'il n'est qu'une alternative, aujourd'hui : parlementarisme (« imparfait, certes, m'enfin bon, quand même... ») ou fascisme ? Faux dilemme ! Le parlementarisme, de leur propre aveu, est une voie timorée, un conservatisme qui n'ose dire son nom. Par ailleurs, affirmer que l'un fait le lit de l'autre, est-ce de la provocation ? Pas si sûr. Qui oserait nier ce lissage de peau que furent pour l'extrême droite les récentes élections européennes ?

Car il est un autre aspect de ces délires électoraux, de ces scrutins à une échelle inhumaine (même les municipales quand on sait comme le maire est inféodé au préfet), dont on parle peu, c'est la représentativité. Nul politologue ne saurait mettre en doute la légitimité de ce genre de (show-) business. Les règles en sont codifiées, par la loi, celle-ci est censée avoir été respectée. Bon. Mais qui ces élus représentent-ils ? Prenons le cas des européennes du 17 juin. Vainqueur, sous les couleurs bleu, blanc, rouge, à casaque opposition-droite bon teint : la liste Simone Veil,



La main dans l'urne.

A.F.P.

43% des suffrages valablement exprimés. Cette dernière expression rejette déjà un bon paquet de votants (venus seulement pour, par exemple, rayer rageusement sur la même liste le nom de Robert Hersant, ancien collabo, au nom du respect de S. Veil, ex-députée insuffisamment rancunière...)

En outre, si *Population et sociétés*, mensuel de l'I.N.E.D. (2), nous livre son enquête (sont-ce des chiffres inavouables pour le ministère de l'Intérieur ?) sur les personnes en âge de voter, en ayant la capacité légale, mais non inscrites sur les listes électorales en 1977 — 6% —, le très respectable I.N.S.E.E. (3) nous révèle le chiffre des non-inscrits au 1^{er} mars 1982 : 11,3% (4). Plus de 4 millions de Français dans l'illégalité (l'inscription, contrairement au vote, en France, est obligatoire !). Chiffre presque doublé en cinq ans...

Des groupuscules qui gouvernent

Ce n'est pas tout. On n'a pas dit, on a même caché que les seuls vainqueurs, finalement, ce 17 juin furent les abstentionnistes (5), 44% ! La presque moitié des inscrits, et à laquelle un dixième (les non-inscrits) peut être additionnée.

La voilà, la majorité, absolue celle-là, celle qui n'a pourtant aucun moyen de s'exprimer, en comparaison du matraquage radiophonique, écrit et audiovisuel exercé par les tocards électoralistes.

Bien sûr, tous ces non-inscrits et abstentionnistes ne sont pas révolutionnaires ou politiquement conscients, concernés ; bien sûr, beaucoup s'en moquent et préfèrent taquiner le goujon. Mais à qui la faute si la vie de la cité ne les intéresse pas ? Ce système est moisi, il craquèle de tous bords. A nous de proposer les plans anarchistes, les armes qui sont les nôtres pour hâter la débandade politicienne. Notre possible audience est la plus large, la plus nombreuse qui soit. Ouvrons à nous faire entendre et aider à l'instauration d'une cellule de vie crédible : la commune fédérée. A la trappe, l'Etat et ses parasites ! Ces derniers ne sont que deux sortes. Ou poignée de carriéristes assimilant leurs intérêts cupides à la fonction même de l'Etat, ou — ce qui n'est pas mieux — bonnes intentions emberlificotées dans des institutions vicieuses qui ne peuvent engendrer que mensonge et démagogie. Dans ce système, on voit mal ce que le corps électoral pourrait produire, sauf des étrons.

Gérard C.
Groupe du XIV^e

(1) Ex. : élections européennes du 10-6-79 : 110 262 000 F pour l'Etat français (à multiplier par 2 ou par 3 pour les législatives ou les présidentielles).

(2) Institut national d'études démographiques. Numéro de février 1978.

(3) Institut national de la statistique et des études économiques.

(4) Article de Jean Morin, chef de la division « Répertoires des personnes physiques », intitulé : « Un Français sur dix ne s'inscrit pas sur les listes électorales ».

(5) C'est un progrès ! Si l'institution du suffrage universel date de 1848, on trouve en août-septembre 1792 trace de ce mode de scrutin pour la Convention nationale. L'abstention y fut de... 90%.

LE DESTIN D'UN ANARCHISTE UKRAINIEN

LE 25 juillet 1934, à l'hôpital de Tenon, à Paris, Nestor Makhno rendait son dernier souffle. Deux jours après, 500 personnes assistaient à son incinération au columbarium du Père-Lachaise. De nombreuses nécrologies paraissaient dans les principales gazettes du monde entier. Qu'en est-il depuis ? A-t-il été enfoui dans l'oubli collectif ? Eh bien, il faut croire que non car jamais il n'a suscité autant la curiosité, pas toujours désintéressée d'ailleurs, d'écrivains et d'historiens à la recherche de galons universitaires.

Pour notre part, nous avons consacré une volumineuse étude à son destin, fil conducteur de la naissance et de la mort de la révolution russe. A l'occasion du cinquantenaire de sa mort, nous venons également de publier une anthologie de ses écrits politiques (1) ; de sorte que de solides matériaux existent dorénavant pour apprécier à sa juste valeur la contribution de Nestor Makhno à la cause anarchiste.

Le Monde libertaire se devait de marquer l'événement, aussi nous publions, d'une part un condensé historique de son activité militante, et d'autre part, sous forme de lettre ouverte, un aperçu de sa postérité en Ukraine.

A. Skirda

(1) Nestor Makhno, la lutte contre l'Etat et autres écrits, disponible à la librairie du Monde libertaire, 50 F.



Groupe communiste libertaire de Goulai-Polié en 1907 (Makhno est assis, à gauche).

A travers la vie et l'activité de Nestor Makhno, nous assistons en fait à une fresque haute en couleurs de vies qui s'incarnent en son destin qui verra naître et mourir la révolution la plus importante des temps modernes.

IL Y A 50 ANS DISPARAISAIT NESTOR MAKHNO

Les prémisses révolutionnaires

Au début des années 1900, le tsar Nicolas II de toutes les Russies voit son empire se lézarder : la guerre contre le Japon se transforme en une complète déroute.

Le régime révèle tout d'un coup toutes ses faiblesses et contradictions ; une grande partie de la population en profite pour tenter de faire valoir ses droits. Une grande jacquerie se déclenche dans les campagnes où le « coq rouge » (incendie) fait des ravages. Les ouvriers, aussi, érigent des barricades dans les villes et attaquent le régime.

Pour contenir ce premier assaut révolutionnaire des années 1905-1908, le gouvernement tsariste use habilement tantôt de concessions politiques et sociales, tantôt de répressions impitoyables ; grâce à ces deux moyens conjugués, il réussit peu à peu à maîtriser la situation.

Parmi les assaillants révolutionnaires, un jeune paysan anarchiste, Nestor Makhno se signale par son intrépidité et ses actions d'éclat contre les autorités policières et les riches possédants (attentats, « expropriations »). Le lieu privilégié de ses exploits se situe en Ukraine méridionale, dans la région très fertile de Tchernozom (terres noires), centre de ce que l'on appelait à l'époque le « grenier » à blé de l'Europe. Les actions téméraires du jeune Makhno finissent par attirer l'attention des autorités de la région et, soupçonné d'avoir tué un commissaire de police, il est arrêté en 1908, puis condamné à mort, à l'âge de 19 ans. Vu son jeune âge, sa peine est commuée en bagne à vie. Considéré comme « très dangereux », il est transféré à la prison politique de Boutyrki, à Moscou.

Soviets et bolchevisme

A la suite des résultats catastrophiques de la guerre de 1914, le régime tsariste s'effondre en 1917 et fait place à un gouvernement révolutionnaire provisoire. Libéré par la révolution de février 1917, après dix années d'emprisonnement, Makhno s'empresse de regagner sa région natale.

Malgré la guerre mondiale qui dure toujours, une ère de liberté et d'innovations sociales s'ouvre devant la population laborieuse. Par l'intermédiaire de ses organes d'autodirection, les soviets,

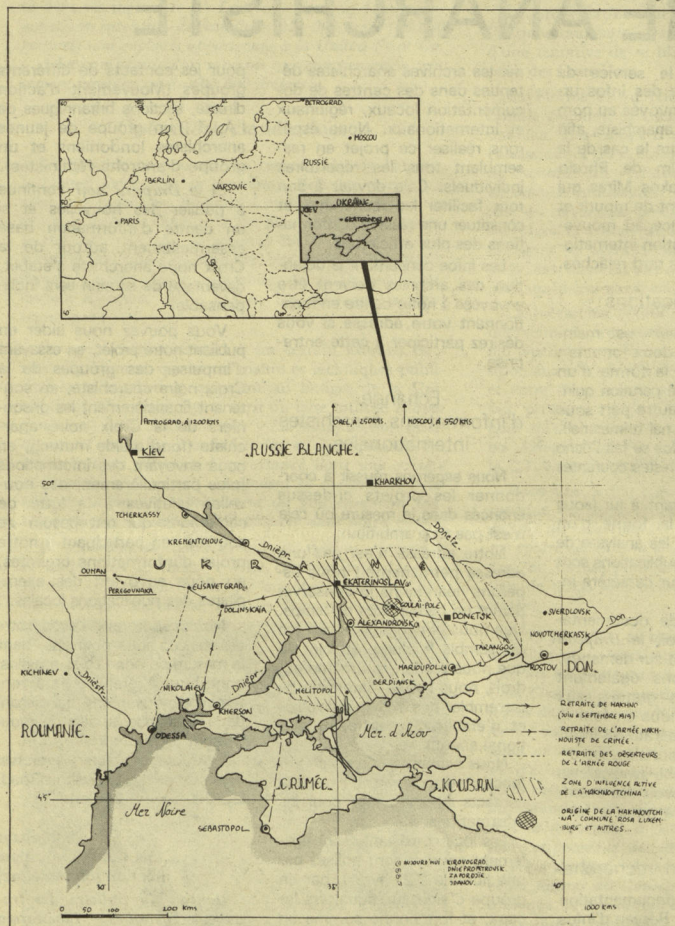
elle prend en main la vie économique et sociale du pays. Makhno joue ici un rôle très dynamique : avec ses compagnons anarchistes, il fonde des communes agricoles et des associations ouvrières, où les travailleurs s'organisent en toute indépendance et commencent à mettre en pratique leur conception radicale de la révolution : abolition des rapports marchands et du salariat, organisation en fonction des besoins de la production et de la consommation.

Survient la prise du pouvoir par les bolcheviks à Pétrograd, en octobre 1917, ce-la au nom des revendications les plus pressantes des travailleurs : « Paix immédiate ! », « La terre aux paysans, l'usine à l'ouvrier ! » et « Tout le pouvoir aux soviets ! ». Ce dernier slogan ne tarde pas à se transformer en simple « pouvoir du parti », et là, pris par la logique du « gouverner à tout prix », Lénine fait marche arrière, rogne et annule les conquêtes ouvrières (les usines ne sont plus autogérées mais nationalisées et dirigées par des fonctionnaires nommés par l'Etat, etc.), et conclue une paix qualifiée de « honteuse » par ses adversaires, car livrant aux Empires centraux toute l'Ukraine. Un corps expéditionnaire de 600 000 soldats allemands et autrichiens envahit cette dernière et met ainsi fin à une année de révolution sociale.

Désorienté par cette évolution de la révolution russe, Nestor Makhno décide d'accomplir un grand voyage à travers la Russie révolutionnaire. A travers ses pérégrinations, il constate la mainmise grandissante du nouveau pouvoir d'Etat sur la vie sociale et économique et l'écartement des travailleurs des décisions les concernant. Arrivé à Moscou, il a l'occasion d'y rencontrer, au Kremlin, Lénine. Au cours de cette entrevue, les deux conceptions de la révolution s'affrontent verbalement, avant d'en découdre sur le terrain par la suite.

Lutte contre les Blancs

De retour en Ukraine, dès juillet 1918, Makhno entreprend des coups de main audacieux contre les occupants et leurs alliés locaux, puis une véritable lutte de



Carte de l'Ukraine (La makhnovtchina, Hombourger F.).



art & pouvoir

PARADOXE des nénephères ; une histoire grosse d'un demi-siècle éjacule dans le cerveau le sperme blanchi au tintamarre des nuits et des grandes sources idéologiques. La culture et sa chasse gardée. Tout ça pue un peu l'anesthésiant. Depuis des temps chimériques, les pouvoirs jouent le poker d'as en termes comptables sur des cadavres. Les artistes maudits c'est de la vieille histoire, et pourtant... pas tant que ça. Le combat est politique, n'en déplaise à certains, et entre jusque dans les racines de l'organisation sociale entre lesquelles tout individu est quasiment noyé et perdant d'imagination. Castré.

Le ministère de ladite Culture dépense le budget qui lui est alloué pour vivre son expérience bureaucratique et paperassière. L'édifice entier est une escroquerie intellectuelle à l'échelle planétaire. Le contrôle, c'est

l'épouvantail pour rassurer l'évidence d'être fausse. Alors il faut tout planifier en pyramide et créer des monstres boiteux, des administrations de tout, incompetentes en tout.

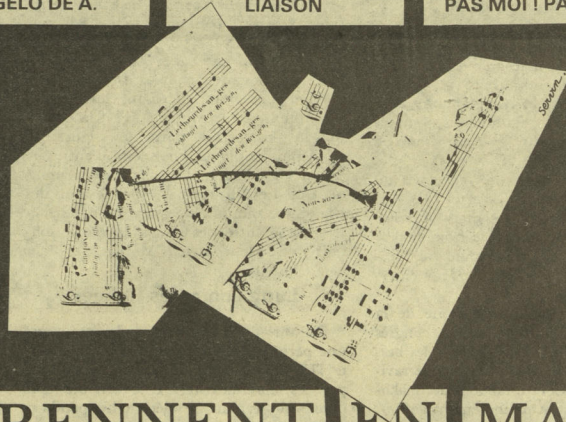
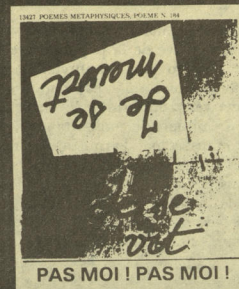
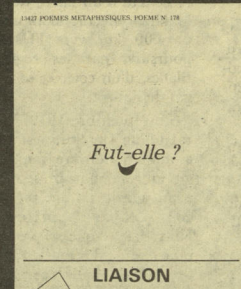
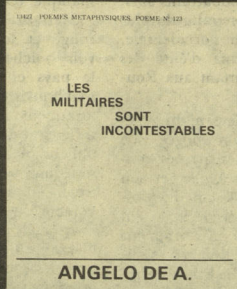
Nous vivons le Moyen-Age des idées. Après la « capote anglaise » et les « banques du sperme », peut-être s'inventera l'abolition de l'Etat.

A quoi peut bien servir la liberté d'expression s'il n'y a que des absents pour la réceptionner (sachant qu'un employé est absent du monde durant 50% du temps et que lieu public est devenu un monastère) ?

Depuis que la droite va à l'école des libertés avec ses pèlerins sous l'œil désabusé des Oscars sexagénaires de gauche, on peut difficilement espérer de la culture officielle. Alors, faites vos jeux, seuls, sans rien demander à personne, et tout ira bien.

R.P.

POEMES METAPHYSIQUES



DES ARTISTES SE PRENNENT EN MAIN

QUATRE très jeunes artistes parcourent Paris à la recherche de lieux d'expositions aux conditions abordables ; ils y exposent à un rythme presque continu, soit séparément, soit ensemble, trois garçons et une fille unis comme une bande de jeunes ados attardés. Ils réinvestissent tous leurs gains en tracts, affiches, dépliants, pour faire connaître la formule de vente de leur peinture. C'est cette formule d'une rare efficacité qui leur permet de tenir ce rythme d'expositions dans des endroits plus ou moins marginaux et de diffuser leur paperasse tous azimuts.

Le Groupe Point-Quatre, puisque c'est son nom, vend ses œuvres par souscriptions. Chaque mois, la personne intéressée par le travail de l'un des leurs verse une mensualité qui peut être très minime (50 F), mais qui n'a pas de plafond. A bout d'une année, grâce au petit ou au grand capital investi, elle peut acquérir une ou plusieurs œuvres, et ça marche. Ça marche parce qu'avec un revenu très modeste on peut devenir propriétaire d'une œuvre qui plaît et aussi suivre de près l'évolution d'un artiste dans sa création et dans ses manifestations, puisque ces jeunes peintres ne sont pas avariés de contacts avec le public et ne considèrent pas non plus leurs œuvres comme des objets-tabous que l'on cache au fond de son atelier.

Leur expérience a lieu depuis début 83 et compte déjà cinquante souscripteurs, succès rare pour de très jeunes artistes, preuve que la formule est bonne. Mais si le Groupe Point-Quatre impulse dans cette formule tout l'enthousiasme de sa jeunesse, il n'est pas le seul. Le Groupe R, lui, composé de peintres de la maturité, va lentement mais sûrement d'un pas de sénateur et

emploie la même formule de souscriptions avec des modalités différentes ; il ne fait que trois expositions par an. Expérience beaucoup plus ancienne puisqu'elle a commencé il y a, plus de trois ans, le groupe R n'a cherché à se faire connaître, à ses débuts, que de son entourage, comptant sur l'efficacité de sa formule et la qualité de son travail pour agrandir son audience. Ils ont eu raison puisqu'ils comptent plus de cent vingt souscripteurs qui ont emporté près de trois cents œuvres depuis le premier jour. Cette lenteur voulue du début partait du principe qu'il s'agissait d'une expérience de laboratoire et qu'il ne fallait pas fausser le processus ; il fallait savoir s'il y avait véritablement un public prêt à aller de lui-même vers l'artiste, mais pour cela il fallait lui enlever certaines barrières ; par exemple, les galeries étant fermées aux heures où tout le monde travaille, il est difficile d'aller y contempler des tableaux. Partant de cette analyse, le groupe K n'ouvre ses expositions que cinq jours, mais de 16 h à 22 h dans la semaine et aussi le week-end.

L'efficacité de cette dernière association tient aussi au fait que les sept artistes qui la composent sont déchargés de toutes les charges administratives par trois gestionnaires qui sont payés de la même façon que les artistes ; en effet, dans ce groupe, le montant des souscriptions ne revient pas individuellement à chaque artiste, mais est partagé équitablement entre tous les membres. Cela ne fait point de jaloux parce que d'une exposition à l'autre les ventes s'équilibrent entre les œuvres de chaque artiste. L'adjonction de trois administrateurs à une bande d'artistes vient de l'expérience malheureuse d'un autre groupe (Okto) qui fut le véritable initiateur

de la formule puisqu'il démarra en 1974, mais qui dut s'arrêter malgré son succès parce que les artistes n'avaient pas le temps d'assumer toutes les tâches de gestion.

L'ambiance des expositions de ces deux associations est toujours chaleureuse ; l'artiste a enfin la possibilité de toucher son public, le voir, le connaître, discuter, nouer des relations amicales, et tout le monde s'en trouve bien, loin des attitudes froides et compassées que l'on a coutume de voir dans les vernissages qui ont toujours un côté mondain. Les toiles y sont également à des prix très abordables.

Comme on le voit, la formule est des plus souples et permet toutes les possibilités. A chacun, artiste et public, de s'y retrouver.

Il faut que les artistes prennent conscience que le gouvernement actuel est en train de mettre en place un art d'Etat ; sa seule aide à la création se fait par le biais des subventions, c'est-à-dire une aide directe qu'il donne ou retire suivant la docilité du créateur. Si dès à présent les créateurs ne mettent pas en place des structures leur permettant une autonomie complète vis-à-vis de tous, ils iront à l'asphyxie. C'est cette gestion autonome que pratiquent les artistes des groupes R et Point-Quatre, qui se sont tenus volontairement à l'écart des subventions, pour se prouver que l'expérience était viable. Ces expériences (il y en a probablement d'autres à Paris et en province) prouvent bien que contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, l'artiste est capable de gérer lui-même ses propres affaires.

Servin

Groupe Point-Quatre : 130, rue Lecourbe, 75015 Paris.
Groupe R : 14, rue Anatole-France, 94000 Créteil.

juste
un
regard
sur
Sade

SADE, un nom à l'origine de nombreuses polémiques ; le prononcer suffit à faire tourner de l'œil les cléricaux et à choquer dans leur pudibonderie les « libérés penseurs », de droite comme de gauche, ainsi que les extrêmes de ces deux parties. Aussi peut-il paraître intéressant de jeter un regard fugitif sur ce qui peut choquer de façon unanime ceux qui se sont essayés à lire Sade et ceux qui, du fait de l'existence du mot « sadisme », n'ont pas même osé ouvrir un des livres du « divin marquis ».

L'ouvrage qui réunit à merveille la pornographie et le pamphlet social dans l'œuvre de Sade est, sans conteste, *La Philosophie dans le boudoir* avec pour sous-titre : *Les Instituteurs immoraux*, car c'est bien d'éducation qu'il s'agit. Education amoureuse tout d'abord, d'une jeune fille à laquelle on enseigne les plaisirs de la chair. Bien évidemment, de nombreux raffinements sont là pour accentuer la diversité des situations, améliorant ainsi les connaissances et la volupté dans les rapports, de la violence aussi jusqu'à ce qu'elle soit poétique, la violence dans la passion, la subversion jusque dans le boudoir.

Les scènes d'amours homosexuel et incestueux sont là pour élargir le champ des possibilités d'étroite communication en se moquant des dogmes chrétiens, en les insultant surtout. Sade s'attache aussi à nous relater diverses techniques évitant aux femmes qui les pratiquent de se trouver enceintes et, dans les cas fort rares ou celles-ci s'y trouveraient, il prend parti sans équivoque en faveur de l'avortement.

Quelques années avant la parution d'un ouvrage comme *l'Essai sur le principe de population* de Malthus, Sade se prononçait pour la limitation des naissances de façon catégorique. Il se trouve être ainsi un des premiers défenseurs de cette cause.

Dans un chapitre intitulé : *Français, encore un effort pour être républicain*, le marquis aborde le thème de la religion. Il est opposé au clergé, mais aussi à l'idée même de l'existence d'un dieu, et il va jusqu'à déclarer : « L'athéisme est à présent le seul système de tous les gens qui savent raisonner. » Il met en garde ses lecteurs contre l'établissement d'une république qui ne se débarrasserait pas de l'Eglise.

Ces quelques petits points rapidement étalés suffisent à montrer que Sade n'a pas fait qu'écrire matière pour alimenter les fantasmes les plus variés. Même à son époque (seconde moitié du 18^e siècle et tout début du 19^e), l'accusation d'écritures insidieuses n'aurait pas suffi à l'envoyer trente ans en prison. Sade gênait les pouvoirs et sa belle-mère (sans rire), ceux-ci s'étant confondus à diverses reprises, et s'il gêne encore il serait temps qu'il soit dans toutes les bibliothèques des anticléricaux ainsi que celles des bons-vivants.

Duclos parlait des livres de Sade comme de livres que l'on ne lit que d'une main ; eh bien puissions-nous avoir dans l'autre de quoi fouetter bien des tyrans.

Jean-Luc Luyssen

AMIS

AUDITEURS

APRÈS un an d'absence, c'est avec un grand plaisir que je retrouve un nouveau mandat pour mener à bien l'auto-financement de notre radio. Chacun d'entre vous a conscience du combat que nous avons mené ensemble pour obtenir une dérogation. Le bilan de l'année écoulée ? A la suite de la saisie et de la destruction de notre matériel, grande manifestation, réémission de Radio-Libertaire, gala de 2 jours avec 34 artistes, un gala exceptionnel avec Léo Ferré, l'achat du local contigu à notre studio. Un bilan... positif !

Mais maintenant que nous sommes « installés » sur la bande F.M., nous nous devons de satisfaire par nos programmes nos nombreux auditeurs et surtout d'inciter de nouveaux auditeurs à écouter 24 h sur 24 notre station.

Comme vous le savez, Radio-Libertaire a dit « non à la publicité ! » sur ses ondes depuis sa création. Elle refuse que ses programmes dépendent du bon vouloir de marques déposées. C'est pourquoi nous essaierons dans les mois à venir de mettre à votre disposition de nouveaux moyens de soutenir Radio-Libertaire.

Mais dès maintenant, n'hésitez pas à renouveler votre carte d'auditeur. C'est le premier moyen que nous avons mis en place et il est primordial pour la vie de notre station. Cette carte d'auditeur coûte 100 F, est valable un an et vous donne droit à des réductions sur les entrées de nombreux spectacles. Un effort particulier sera fait pour vous donner une liste complète des endroits accordant des réductions.

D'autres moyens sont à votre disposition :

- bons de soutiens : 100 F, 500 F ou 1 000 F ;
- badges : 6 F ;
- autocollants : 6 F ou 8 F ;
- transferts (petit format) 10 F et (moyen format) 15 F.

Radio-Libertaire n'a plus que 20 000 F en caisse. Cette somme n'est pas suffisante pour financer les travaux d'agrandissement nécessaires à notre studio.

Pour la rentrée, il faut que les finances de Radio-Libertaire soient rééquilibrées, afin de continuer avec vous notre ambitieuse entreprise.

50 000 F en 3 mois, c'est possible !

Une carte d'auditeur achetée par 500 auditeurs, faites le compte ! Au 6 septembre donc, pour un premier bilan.

Je vous souhaite de très bonnes vacances et j'espère que vous serez heureux de retrouver à votre retour votre radio : Radio-Libertaire. Amicalement

Nelly

La carte d'auditeur : 100 F

(Vos chèques sont à libeller à l'ordre de D.M.C.)

« L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD »

NOTE DE LECTURE

VOICI enfin réédités certains numéros de cet almanach dont, à la fin du siècle dernier, le succès comme les tirages furent considérables. Lorsque parait en 1889 le premier numéro du *Père Peinard*, Emile Pouget n'est pas encore ce militant syndicaliste qui jouera un si grand rôle dans la C.G.T., qui sera un des inspirateurs de la Charte d'Amiens et qui dirigera le journal confédéral, mais il a déjà derrière lui de nombreuses années de prison auxquelles vont s'ajouter celles qui lui vaudra son journal-pamphlet qui ne respecte rien de ce que le bourgeois de l'époque a créé pour se protéger de la colère populaire qui monte dans les entreprises et sur les chantiers.

On n'en finirait pas d'énumérer les ennus de Pouget avec la justice mais il faut rappeler cependant ceux qui lui valurent, en compagnie de Louise Michel, le pillage des boulangeries de Grenoble pour distribuer le pain aux pauvres. Naturellement la parution de son journal se ressentira de ses séjours prolongés en prison, mais chaque fois que ce sera possible, il en reprendra

la publication qui s'échelonna de 1889 à 1902. Ce sont certains de ces numéros que l'éditeur a rassemblés dans un volume copieux et réjouissant.

Le style de l'auteur est clair et incisif, la langue n'est pas une langue d'argot classique comme celle qu'employa Victor Hugo dans certaines pages des *Misérables*, c'est un langage populaire que l'auteur forge lui-même en écrivant. Je veux en donner ici un extrait tiré de l'article *Jabotage entre bibi et son fiston*, pour faire voir son originalité mais également la différence entre son vocabulaire et celui des autres langages populaires. « Les autoritaires veulent conserver ce qui existe et tenir le populo sous leur coupe. Ils varient bougrement de couleur les uns aux autres : des fois même ils se chamaillent, — mais en fin de compte, ils se repapillottent sur le dos des prolos. »

En dehors du calendrier qui a un fumet du fameux calendrier républicain de la Révolution française et qui fait peut-être de Pouget l'héritier direct par la tournure d'esprit de Sylvain Maréchal, le « complice »

libertaire du Babeuf de la Conspiration des Egaux ; le *Père Peinard* est « farci de chouettes histoires et de galabuses illustrations », indispensables, ajoute Pouget, « pour se tenir la rate en bonne humeur et se décrasser les boyaux de la tête ».

Mais ne nous y trompons pas, si on s'amuse à lire le *Père Peinard*, la critique de la société en place est impitoyable. Tout y passe, l'armée, les curés, les bourgeois, les politiciens de tous bords. Les illustrations qui rappellent celle de *l'Assiette au beurre* sont féroces. Emile Pouget fait payer cher à la bourgeoisie ses années de prison, d'exil et « les misères des pauvres bougres ».

Il faut lire Pouget (1) qui a une place à part parmi les militants ouvriers de cette époque et l'*Almanach* nous renseigne sur ces luttes difficiles dont notre mouvement anarcho-syndicaliste est sorti et qui nous sont contées par un des esprits les plus brillants de son époque.

Maurice Joyeux

(1) L'Almanach du Père Peinard, 1894-1899, Papyrus éditeur, en vente à la librairie du Monde libertaire, 98 F.

BANDE DESSINÉE

« ODILE ET LES CROCODILES »

De Chantal Montellier

Le nouvel album de Chantal Montellier est arrivé (1). Après avoir dénoncé dans ses précédents albums l'univers concentrationnaire et bureaucratique, les hôpitaux psychiatriques, les bavures policières, les manipulations génétiques ; après avoir mis en scène la commune ; aujourd'hui, elle nous conte une histoire de femme : « Je n'ai jamais osé en parler !... Le sort de toutes les femmes !... Je me demande parfois combien de femmes pensent encore des choses pareilles ? » fait-elle dire à son héroïne.

L'histoire est celle, banale (presque un fait divers), d'Odile qui, violée par trois fils de « bourgeois », se retrouve à la place d'accusée lors du jugement. Parce qu'elle en a assez d'être une victime, parce qu'elle est traumatisée, parce qu'elle ne supporte plus cet univers d'« hommes-crocodiles », Odile doit tuer — par thérapie plus que par plaisir — pour ne pas se tuer elle-même.

Chaque meurtre est comme un symbole, un psychanalyste, un macho, un curé, un fasciste... mais parce que l'histoire n'est pas manichéenne, elle ne s'arrête pas là.

Les meurtres que commet Odile ne lui apporte aucun plaisir — elle n'est pas Jack l'éventreur au féminin —, au contraire, chaque meurtre la fait descendre dans son enfer. Et puis, tous les hommes qu'Odile rencontre ne sont pas des crocodiles ; il y a aussi des pauvres, des poètes. Quant au peu de femmes que rencontre Odile, lorsqu'elles ont le pouvoir, elles sont également des crocodiles.

Chantal Montellier est l'une des rares dessinatrices qui, aujourd'hui, osent encore contester l'ordre établi. Avec un dessin froid, noir, quasi suicidaire (auquel le rajout de couleur verte accentue l'effet glacial), Chantal Montellier, dans sa fable, fait sienne cette citation de Pasolini : « L'artiste ou l'écrivain, quel qu'il soit, s'il est digne de ce nom, conteste toujours ».

Un question à Chantal Montellier : pourquoi continuer à dessiner dans *Métal-Hurlant*, cette revue qui a perdu toute son acidité pour ne plus se pencher que sur l'esthétisme et les coups de fic ?

Jean-Pierre Levaray

(1) Odile et les crocodiles, éd. Les Humanoïdes associés.

PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

- Jeudi 5 juillet :
 - « A regard ouvert » (14 h à 15 h) : l'affaire Jacky Challot.
 - « Jazz en liberté » (22 h à 24 h) : la politique culturelle de la gauche et le dossier : subventions des festivals d'été.
- Vendredi 6 juillet :
 - « Emission spéciale » (18 h à 19 h) : Amnesty international, à propos des problèmes du Soudan.
 - « L'Invité quotidien » (20 h à 22 h) : Albert Jacquard, généticien, entre l'éloge à la différence et l'invention de l'homme.
- Samedi 7 juillet :
 - « Mon quartier, mon village » (8 h à 12 h)
 - « Rock en stock » (18 h à 20 h) : rythm' and blues et actualité rock.
 - « Prisons » (20 h à 22 h) : la prison en Italie.
- Dimanche 8 juillet :
 - « Ici Dieu, à vous Paris » (10 h à 13 h) : Robert Dalian et son anticléricalisme toujours actuel.
 - « Monde arabe... » (14 h à 15 h 30) : les minorités culturelles dans les pays arabes.
- Lundi 9 juillet :
 - « Près du radiateur » (17 h à 18 h) : une émission pour ceux qui ne partent pas en vacances.
- Mardi 10 juillet :
 - « Emission spéciale » (12 h à 15 h) : problèmes du chômage.
 - « Contre-Champ » (20 h à 24 h) : le magazine du cinéma : les grandes reprises de l'été.
- Samedi 14 juillet :
 - « Rock en stock » (18 h à 20 h) : spécial « Phil Ochs ».
- Dimanche 15 juillet :
 - « Paris-Banlieue-Blues » (17 h à 18 h) : la presse de la Fédération anarchiste.
- Dimanche 31 juillet :
 - « Paris-Banlieue-Blues » (17 h à 19 h) : « Tous à Malville, les 4 et 5 août ! ».

